

Université de Montréal

Ville des femmes : l'influence des marches exploratoires dans l'appropriation des espaces
publics

Par

Sarah Maillé-Abxgi

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de Maîtrise (M. Sc) en science politique

Septembre 2023

© Sarah Maillé-Abxgi, 2023

Université de Montréal

Département de science politique, Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé

La ville des femmes : l'influence des marches exploratoires dans l'appropriation des espaces publics

Présenté par

Sarah Maillé-Abxgi

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Laurence Bherer

Présidente-rapportrice

Pascale Dufour

Directrice de recherche

Sara Teitelbaum

Membre du jury

Résumé

La ville a été construite de façon genrée, créant des disparités quant à l'accès à ses aménagements et ses espaces publics. Ces inégalités entraînent souvent un sentiment d'insécurité chez les femmes lorsqu'elles doivent parcourir ces lieux au quotidien. Ainsi, celles-ci ont tendance à occuper la ville différemment des hommes, en se limitant dans leurs déplacements et en utilisant de multiples stratégies d'évitements.

Les marches exploratoires tentent de pallier ce sentiment d'insécurité perçu et parfois exprimé, mais malheureusement souvent ignoré par les personnes en position de pouvoir. Elles ont comme intention d'explorer en petit groupe un espace donné afin d'analyser ses points forts et faibles, donc d'en faire ressortir des caractéristiques spécifiques à ce lieu dans un objectif d'appropriation futur de l'endroit.

L'objectif de ce mémoire est de comprendre comment les marches exploratoires participent à l'inclusion et la (ré)appropriation des femmes dans les espaces publics urbains. À la suite des entrevues, trois types de marches exploratoires ayant chacune ses propres caractéristiques ont été observées. Les résultats obtenus démontrent que la marche exploratoire devient un outil d'un processus plus large qui peut mener à l'empowerment, lorsque les participantes font partie intégrante de cette démarche. En ce sens, les activités autour de la marche permettent aux participantes d'obtenir une voix et une meilleure compréhension des enjeux urbains.

Mots-clés: Marche exploratoire, Appropriation, Espaces publics, Femmes, Insécurité, Empowerment, Organisme communautaire, Droit à la ville, Harcèlement de rue.

Abstract

The city has been constructed along gendered lines, resulting in disparities in access to its amenities and public spaces. These inequalities often lead to a feeling of insecurity among women as they navigate these places in their daily lives. Consequently, women tend to occupy the city differently from men, restricting their movements and employing various avoidance strategies.

Women's Safety Audits aim to address this perceived and sometimes expressed sense of insecurity, which, unfortunately, is often disregarded by individuals in positions of power. They intend to explore a specific area in a small group to analyze its strengths and weaknesses, thereby highlighting its characteristics, with the idea of appropriation in the future.

This thesis aims to understand how the Women's Safety Audit contributes to the inclusion and (re)appropriation of women in urban public spaces. Following interviews, three types of safety audits, each with its own characteristics, were observed. The results demonstrate that the Women's Safety Audit become a tool within a broader process that can lead to empowerment when participants are an integral part of this endeavor. In this sense, the activities surrounding the walk enable participants to gain a voice and a better understanding of urban issues.

Keywords: Women's safety audit, Appropriation, Public spaces, Women, Insecurity, Empowerment, Community organization, Right to the city, Street harassment.

Table des matières

Résumé	3
Abstract.....	4
Table des matières.....	5
Liste des tableaux	8
Remerciements.....	9
Chapitre 1 – Introduction.....	10
1.1. Le harcèlement de rue	10
1.2. Take back the night (TBTN)	13
1.3. La marche exploratoire	15
1.4. Problématique et composition du mémoire.....	17
Chapitre 2 – Revue de la littérature et cadre théorique.....	18
2.1. Le droit à la ville d’Henri Lefebvre	18
2.1.1. Le droit de participation.....	20
2.1.2. Le droit d’appropriation.....	20
2.1.3. Le concept d’espace.....	21
2.2. Les critiques féministes du droit à la ville	21
2.2.1. La ville des hommes	22
2.2.2. <i>Gender planning</i>	24
2.2.3. Sentiment d’(in)sécurité	26
2.2.4. Socialisation à la violence	26
2.2.5. Paradoxe de la violence	28
2.2.6. Les déplacements.....	28

2.2.7. Les stratégies	29
2.2.8. La nuit	30
2.3. Cadre théorique	32
2.3.1. Le sentiment d'(in)sécurité	32
2.3.2. L'appropriation	33
2.3.3. L'empowerment.....	35
Chapitre 3 – Méthodologie	36
3.1. Les entretiens semi-dirigés.....	36
3.1.1. Le choix des participant-es.....	37
3.1.2. Les entretiens et le questionnaire	40
3.2.3. L'analyse des résultats	41
Chapitre 4 – L'expérience des marches exploratoires : types, défis et réussites	42
4.1. Les marches exploratoires	42
4.1.1. La marche exploratoire avec activités.....	44
4.1.2. La marche exploratoire sans activité	48
4.1.3. La marche exploratoire adaptée	49
4.2. La différence de la mixité.....	51
4.2.1. La marche exploratoire mixte	51
4.2.2. La marche exploratoire non mixte	53
4.2.3. La marche exploratoire accompagnée.....	54
4.3. L'empowerment.....	57
4.3.1. L'empowerment et la marche exploratoire sans activité	57
4.3.2. L'empowerment et la marche exploratoire avec activités.....	59
4.4. La réappropriation	62

4.5. Le sentiment d’(in)sécurité	64
4.6. Le processus administratif	65
4.7. Différence continentale	68
Chapitre 5 – Conclusion	72
5.1. Résultats	73
5.2. Contribution et limites	77
5.3. Recherches futures	78
Références bibliographiques	80
Annexe – Grille d’entretien.....	86

Liste des tableaux

Tableau 1. –	Classification des entrevues.....	39
---------------------	-----------------------------------	----

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier Pascale, ma directrice, qui a été disponible tout au long de la production de cette recherche. Merci pour l'encadrement, l'écoute, et l'aide offerte lorsque la recherche initiale a dû se réorienter. Je veux souligner aussi l'apport du Collectif de Recherche Action Politique et Démocratie à ce projet via leur soutien financier.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers les participant·es sans qui cette recherche n'aurait pas été possible. Votre dévouement à la cause est une source d'inspiration.

Un merci tout particulier à ma maman qui a toujours été là pour me pousser et m'encourager tout au long de mon parcours scolaire. Merci d'avoir toujours cru en moi, et pour ton support même dans les moments les plus stressants. À ma marraine, merci pour ton soutien indéfectible, et tes conversations enrichissantes.

Je suis plus que reconnaissante d'avoir pu compter sur des personnes merveilleuses tout au long de ce mémoire. À Alexandre, ma partenaire académique, merci d'avoir été mon repère pendant toutes ses années. Sans tes relectures, tes encouragements et ton accompagnement dans mes projets les plus fous, ce mémoire n'aurait pas eu lieu. À Corinne, ton intérêt envers ma recherche et ta sensibilité à la cause ont été une source d'inspiration, merci pour toutes ses discussions. À Jeanne-Sophie, merci d'avoir été une coloc en or, mais surtout pour ta confiance envers moi toutes ses années. À Alexandre, merci pour ses sorties dans les différents cafés de la ville, ton soutien moral a été essentiel.

Merci à tous celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à mon avancement personnel et académique.

Chapitre 1 – Introduction

Le sentiment d’insécurité peut être très prenant pour les femmes lorsqu’elles se déplacent dans les multiples environnements de la ville. À travers différentes initiatives féministes se sont créées les marches exploratoires. Celles-ci tentent d’inclure les femmes dans les processus de consultation et de création d’environnements sécuritaires.

Ainsi, ce mémoire se penchera sur la marche exploratoire. Il vise précisément à cerner comment la marche exploratoire peut avoir une influence sur le sentiment d’(in)sécurité des femmes qui y participent, et interroge le potentiel de ce type d’action pour la réappropriation des espaces publics. Afin de répondre à cette question de recherche, ce premier chapitre proposera d’explorer plusieurs enjeux qui permettent l’essor des marches exploratoires.

En premier lieu, le harcèlement de rue sera défini. Il s’agit d’un phénomène qui peut être déterminant chez les femmes lorsqu’elles occupent les espaces publics. Par la suite, il y aura une explication des marches *Take back the night*. Ces marches féministes ont été mises de l’avant afin d’affirmer le désir des femmes de se réapproprier la nuit. Ces marches sont à la genèse des marches exploratoires, enjeu principal de ce mémoire, qui sera détaillé en dernière partie de cette introduction.

1.1. Le harcèlement de rue

Le harcèlement de rue est une réalité pour bien des personnes traversant les espaces publics¹. Une étude australienne menée en 2015 démontre que 90 % des répondantes affirment avoir vécu du harcèlement de rue au moins une fois au cours de leur vie (Fileborn et Vera-Gray

¹ La notion d’espace public fait ici référence aux espaces ouverts de la ville et est comprise comme notion d’urbanisme. « L’acception la plus courante du concept d’espace public en urbanisme est matérielle. Elle est souvent déclinée au pluriel en soulignant son caractère urbain – espaces publics urbains – pour mettre en avant la matérialité, la diversité et la spécificité de chaque espace » (Gomes 2020, 82). Les termes espaces publics et espaces publics urbains seront repris suivant la logique de cette définition.

2017). Ceci fait aussi écho à un nouveau rapport sur ce phénomène dans la ville de Montréal qui met en lumière ces manifestations bien trop souvent vécues par les femmes et les filles² des villes. Isabelle Courcy, Catherine Lavoie Mongrain et Mélissa Blais proposent une définition du harcèlement de rue qui expose les multiples formes que ce problème peut prendre et vise ainsi à mieux comprendre l'impact de ces violences sur les personnes qui sont les plus exposées à les subir régulièrement.

Le harcèlement de rue fait partie d'un continuum de violences comprenant des formes dites « ordinaires » ou banalisées et d'autres comportements et propos criminalisés qui peuvent être à connotation sexiste, raciste, cissexistes, hétérosexiste, classiste, âgiste et capacitiste. Il s'agit de tous propos, attitude ou comportement intrusifs, insistants et non sollicités perpétrés par des inconnus dans des endroits publics, comme les parcs, les arrêts d'autobus, le métro, les bars ou les musées (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022, 3).

En percevant le harcèlement de rue comme continuum, il devient possible de comprendre que tant les gestes banals — par exemple un regard insistant — que les actes de violence majeurs — tels qu'une agression physique ou sexuelle — peuvent avoir une incidence sur le quotidien des personnes qui le subissent.

À Montréal, au cours de l'année 2020-2021, 68,7 % des femmes cisgenres affirment avoir vécu du harcèlement de rue, et ceci s'élève à 83,7 % pour les personnes issues de la diversité de genre. Par ailleurs, ces mêmes statistiques démontrent que 91,5 % des femmes cisgenres de 18 à 24 ans et 87,5 % de celles de 25 à 34 ans ont subi au moins une forme de harcèlement de rue durant l'année 2020-2021 (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022). Le harcèlement de rue est donc une problématique omniprésente dans la vie des femmes.

² Femmes et filles sont ici entendues comme identité de genre. Le terme genre est défini par l'Institut de recherche en santé du Canada comme « [renvoyant] aux rôles, aux comportements, aux expressions et aux identités que la société construit pour les hommes, les femmes, les filles, les garçons et personnes de divers sexes et de genre. Le genre influe sur la perception qu'ont les gens d'eux-mêmes et d'autrui, leur façon d'agir et d'interagir, ainsi que la répartition du pouvoir et des ressources dans la société. L'identité du genre n'est ni binaire (fille/femme, garçon/homme) ni statique » (<https://cihr-irsc.gc.ca/f/48642.html>). Les termes femmes et filles sont donc représentatifs de toute personne s'identifiant ainsi, et comprend non seulement les rôles sociaux qui en découlent, mais les inégalités résultantes de ces rapports.

Maintes recherches démontrent que le harcèlement de rue commence alors que les femmes sont encore mineures (Maillochon 2004 ; Logan 2015 ; Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022 ; Blais, Dumerchat, et Simard 2021). Ceci mène les jeunes filles à internaliser rapidement que les lieux publics sont une menace à leur sécurité. Elles sont ainsi socialisées aux dangers que peuvent représenter les espaces publics, un environnement hostile. Un sentiment qui demeure même lorsqu'elles deviennent femmes. D'ailleurs, le harcèlement de rue et les différents types de violences que subissent les femmes sont majoritairement commis par des hommes, ce qui contribue à une association de la présence de ceux-ci dans les espaces publics, à un sentiment d'insécurité (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022 ; Blais, Dumerchat, et Simard 2021 ; Fileborn et Vera-Gray 2017).

C'est la répétition de ces actes de violence dès l'adolescence qui mène les femmes à percevoir les espaces publics différemment des hommes. Les femmes tendent à identifier les espaces publics comme étant dangereux, donc utilisent des stratégies afin d'assurer un sentiment de sécurité. Ceci peut aller de prendre un chemin plus long afin d'éviter certains endroits qu'elles perçoivent comme propices à des violences, à l'évitement complet de sorties seules dans la ville. D'ailleurs, le rapport sur le harcèlement de rue à Montréal au cours de l'année 2020-2021 démontre que 66 % des incidents ont été commis dans la rue, sur un trottoir, dans un terrain de stationnement ou dans un parc, et dans 38,8 % des cas dans les infrastructures reliées aux transports en commun (transport public, transport adapté ou arrêt d'autobus) (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022).

La répétition constante du harcèlement de rue peut aussi entraîner un sentiment d'impuissance, tel que le démontrent Alessandrin et Dagorn dans leur article sur le sexisme urbain vécu par les filles d'âge mineur.

La répétition des faits, l'immobilisme des témoins, les tensions ou sollicitations inhérentes à la ville et la naturalisation des comportements font bien souvent passer sous le radar des attentions individuelles les phénomènes de sexismes urbains. « Ça ne sert à rien », « ce sont des choses qui arrivent tous les jours », « je devrais porter plainte tous les mois », « on ne porte pas plainte pour ça ». Toutes ces réponses donnent une coloration relativiste au sexisme, pas tant dans ses effets sur la personne que dans l'importance que ces événements semblent revêtir aux yeux des proches comme des institutions (2018, 3).

Plus encore, certains groupes de la population, tels que les jeunes femmes racisées, vivant avec un handicap et les personnes transgenres, sont plus enclins à trouver les espaces publics angoissants. Ceci découle du fait que ces personnes sont plus confrontées par ces violences (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022 ; Alessandrin et Dagorn 2018 ; Logan 2015). Le fait d'être à des intersections d'oppressions mène à percevoir l'espace public de façon plus ou moins sécuritaire pour soi. Une femme trans racisée n'aura probablement pas la même expérience dans les espaces publics qu'une femme blanche cisgenre.

Ceci s'amplifie durant la nuit lorsque ces espaces se vident et que la visibilité baisse. Même si le harcèlement de rue se produit à toute heure de la journée (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022), la nuit est source d'anxiété pour les femmes qui doivent se déplacer dans ces espaces. Elles perçoivent les potentielles violences comme étant de leur responsabilité ; elles ne devaient pas se trouver dans ce lieu à ses heures. Ainsi, il y a atteinte à la liberté de circuler librement pour les femmes, particulièrement le soir : les lieux deviennent hostiles et les espaces considérés sécuritaires par les femmes se réduisent considérablement (Condon, Lieber, et Maillochon 2005 ; Logan 2015).

1.2. Take back the night (TBTN)

C'est dans ce contexte d'insécurité ressentie par les femmes que s'est mis en place le mouvement *Take Back the night (TBTN)* dans les années 70. Ce mouvement est à l'origine de plusieurs marches partout à travers le monde ayant comme objectif de réclamer la nuit et de diminuer le sentiment d'insécurité face aux espaces publics. Ces marches ont été organisées internationalement sous plusieurs noms, le nom le plus connu dans la francophonie est *La marche la rue, la nuit, femmes sans peurs* ou encore *Femmes, reprenons la nuit*. La contestation fait partie d'un processus de dénonciations des violences sexuelles faites aux femmes par les organisations féministes de l'époque. Ces actions de prise de contrôle s'inscrivent dans la deuxième vague de

féminisme³. Ainsi, dans cette lignée d'activisme, ont été créés des lignes d'urgences pour les femmes victimes de violences, des lieux de prise de parole pour exprimer les injustices qu'elles peuvent subir, mais aussi dénoncer l'association des femmes à l'espace privé et la difficulté de faire entendre leurs voix au-delà de cet espace privé (Coderre et Coderre 2018).

Pour Coderre et Coderre (2018), cinq moyens d'action mis en place par les féministes peuvent être répertoriés : les témoignages publics qui sont fortement liés aux expériences de vie des femmes ; la publication de recherches sur les violences à caractère sexuel ; la création de services communautaires tels que des cours d'autodéfense ; la formation de groupes de concertation dans le but de changer le législatif et finalement, l'organisation de marches et de manifestations, dont TBTN (2018, 147).

Les femmes participant à ces marches posent « un acte symbolique montrant leur volonté de se réappropriier la nuit, se réappropriier l'espace, revendiquer le droit de se promener le jour comme la nuit sans craindre pour leur sécurité » (Coderre et Coderre 2018, 159). D'ailleurs, le mouvement met de l'avant le fait que ces marches ne sont pas seulement pour celles présentes physiquement, mais aussi pour toutes celles ne pouvant se joindre, peu importe leur emplacement dans leur monde. TBTN n'inclut pas seulement l'aspect de la marche, il s'agit aussi d'un processus participatif qui inclut des activités de toute sorte afin d'assurer un sentiment d'inclusion et de solidarité.

Le mouvement *Take back the night*, pionnier dans les actions féministes de réappropriation de la ville, a contribué à développer une conscience collective des enjeux de violence subie par les femmes dans les espaces publics, mais a aussi mené à l'élaboration d'outils féministes afin d'améliorer ce sentiment d'insécurité vécu. De ces actions, les marches exploratoires ou *Women's safety audits* sont des moyens pris par les organisations féministes afin

³ La deuxième vague de féminisme s'étend des années 60 à 80 et est caractérisée par la démarche d'un mouvement de femmes qui revendique l'égalité avec les hommes. Ainsi, le mouvement – constitué à forte majorité par des femmes blanches cisgenres – mène des actions dans le but de promouvoir des avancées dans l'égalité salariale et l'accès à l'avortement pour celles-ci (Eidinger 2020). Le mouvement TBTN s'inscrit dans cette lignée puisqu'il y avait aussi une visée de rendre «le privé politique», tel le sentiment d'insécurité que vivent les femmes.

de faire entendre les préoccupations faces à la rue et aux espaces empruntés au quotidien par les femmes.

1.3. La marche exploratoire

Au Canada, les marches exploratoires ont été créées en 1989 à Toronto par le *Metropolitan Toronto Action Committee on Violence Against Women and Children* (METRAC). « METRACT created the Women’s safety Audit as a gender-specific response to growing concern about violence against women and women’s feeling of insecurity » (Whitzman et al. 2009, 8). Ceci a permis de poser un diagnostic genré des espaces publics urbains dans une perspective de réappropriation des espaces délaissés par les femmes à cause de la peur. Ces marches exploratoires tentent aussi de prévenir de futures agressions et de créer des endroits qui sont sécuritaires (Secrétariat général du Comité interministériel des villes 2012).

C’est plus tard dans les années 90 que les associations féministes montréalaises ont repris le principe des marches en traduisant et en adaptant les concepts initiaux créés à Toronto, afin d’en faire une pratique formatée avec des objectifs précis. Puis, au début des années 2000, elles deviennent pratiques courantes dans quelques villes de France, puis de Belgique (Ferrand 2016)⁴.

Plus précisément, la marche exploratoire a pour but d’explorer en petit groupe un espace qui est perçu comme étant problématique par les personnes qui y sont confrontées quotidiennement, et d’y noter les forces et les faiblesses de celui-ci (Ferrand 2016). À la suite de la marche, un rapport est fait et remis aux instances politiques.

⁴ La marche exploratoire est un outil d’analyse de terrain qui n’est pas seulement utilisé par les associations féministes à des fins d’analyse de terrain genré. Cet outil peut être utilisé par des associations mixtes cherchant à améliorer la sécurité des citoyens, mais le terme marche exploratoire est parfois pris simplement pour exécuter des marches citoyennes de toute sorte; historique, afin de faire des rencontres entre voisinages, explicatives de nouveaux travaux, etc. Dans le cadre de ce mémoire, la marche exploratoire ne se doit pas d’être non mixte – elle peut inclure toute personne désirant participer- mais se doit de suivre les 6 ou 7 principes énumérés.

Le guide créé par *Femme et ville* de la ville de Montréal dans les années 90 conçoit six principes de design urbain nécessaires à l'amélioration du sentiment de sécurité des femmes (Whitzman et al. 2009; Labbé 2018). Ces six principes sont :

- Savoir où vous êtes et/ou vous allez (fléchage, signalisation et orientation) ;
- Voir et être vu (visibilité, éclairage et endroits cachés) ;
- Entendre et être entendu (heure de pointe et circulation maximale, usage social de l'espace) ;
- La possibilité de s'échapper et obtenir de l'aide (la surveillance formelle et informelle, et accès aux services d'urgence) ;
- Vivre dans un endroit propre et accueillant (conception, accès et maintenance) ;
- Travailler ensemble (participation de la communauté à travers l'appropriation des espaces publics).

Plus récemment, un septième point a été ajouté aux principes des marches exploratoires par *Femmes et villes international* soit (Labbé 2018, 39) :

- Inclusion et accessibilité (pour qui cet espace a été créé ? Qui peut et ne peut pas l'utiliser ?),

La participation des femmes aux marches exploratoires a pour but d'encourager une prise de conscience de l'importance de leur implication, et ainsi de permettre à travers le dialogue une ouverture sur les enjeux de société encore plus grands que l'aménagement urbain plus concret, tels que la propreté des lieux et l'éclairage (Ferrand 2016 ; Demblon 2017).

Les marches exploratoires suivent cette approche de l'analyse de genre, car elles s'appuient sur l'expertise du quotidien des femmes liée à leur identité et leur position sociales : comme elles démontrent en moyenne un sentiment d'insécurité plus élevé

que les hommes, elles sont plus à même d'identifier les facteurs qui produisent et renforcent ce sentiment d'insécurité (Zeilinger et Chaumont 2021, 44)

1.4. Problématique et composition du mémoire

Ce mémoire se penchera sur la marche exploratoire comme outil d'amélioration du sentiment de sécurité des femmes. Les marches exploratoires ont été adoptées par les organisations féministes et certaines municipalités afin de poser des diagnostics genrés dans l'espoir d'un accès plus universel aux espaces publics, mais il reste pertinent de se questionner sur l'efficacité du processus. Le but de ma recherche est donc de comprendre *comment la marche exploratoire peut avoir une influence sur le sentiment d'(in)sécurité des femmes qui y participent et si elle contribue à la réappropriation des espaces publics.*

Afin de répondre à la question de recherche, un premier chapitre présentera la revue de la littérature. Le concept de droit à la ville d'Henri Lefebvre permettra de comprendre la réappropriation de la ville, ce qui pourrait se faire si les citoyen·nes étaient consulté·es dans le processus d'aménagement urbain. Mais, j'exposerai également les critiques féministes qui démontrent que la ville est pensée pour les besoins des hommes, ce qui rend les espaces insécurisants pour les femmes.

Par la suite, la méthodologie de ma recherche sera mise de l'avant en présentant les organisations et organisateur·ices avec qui j'ai discuté du processus des marches exploratoires.

Le chapitre suivant se composera de l'analyse des résultats. Il prend forme à la suite de la collecte de données et permet de percevoir les différentes formes de marches exploratoires. Il sera possible, par la suite, de mettre de l'avant comment la marche peut aider les femmes à améliorer leur empowerment, ainsi que de voir s'il y a réellement réappropriation des espaces publics à la suite de la participation, et s'il y a une différence dans le sentiment de sécurité.

Dans le chapitre final de ce mémoire, la conclusion viendra émettre des recommandations quant à différentes pistes de réflexion, et fera récapitulatif des différentes étapes de ce mémoire.

Chapitre 2 – Revue de la littérature et cadre théorique

Afin de répondre à la question de recherche, ce chapitre proposera en premier lieu de définir le concept de droit à la ville d'Henri Lefebvre. Ce concept est important dans la pensée de la réappropriation des villes pour les personnes occupant les espaces urbains au quotidien. Il amène à penser comment les citoyen·nes peuvent réclamer plus de droits et de responsabilités face à leur ville. Toutefois, plusieurs critiques féministes démontrent que cette pensée n'est bénéfique que pour ceux étant déjà dans les structures de pouvoir, et que ce modèle tend à reproduire les injustices déjà en place dans la société. D'ailleurs, pour ces autrices la ville n'a pas été pensée afin de répondre aux besoins des femmes. Ces critiques constitueront la deuxième partie de ce chapitre. Dans la dernière partie, le sentiment d'insécurité des femmes dans la ville sera analysé. Les espaces publics urbains n'ont pas été élaborés dans une optique d'inclusion de tous·tes, les femmes et autres groupes minoritaires vivent de l'insécurité dans la ville et tendent à devoir utiliser diverses stratégies afin de parcourir ses espaces.

2.1. Le droit à la ville d'Henri Lefebvre

Le droit à la ville est un concept proposé par Henri Lefebvre en 1967 dans son ouvrage du même nom. Il tisse un portrait des villes et des espaces qui depuis l'industrialisation perdent de leurs identités. Les intérêts capitalistes accordent le pouvoir décisionnel de la construction des espaces urbains aux personnes en situation de pouvoir, plutôt qu'à ceux et celles qui y vivent.

La ville historiquement formée ne se vit plus, ne se saisit plus pratiquement. Ce n'est plus qu'un objet de consommation culturelle pour les touristes, pour l'esthétisme avide de spectacles et de pittoresque. Même pour ceux qui cherchent à la comprendre chaleureusement, la ville est morte. Pourtant « l'urbain » persiste, à l'état d'actualité dispersée et aliénée, de germe, de virtualité (Lefebvre 1967, p.30).

En ce sens Lefebvre critique le fait que dans la ville moderne capitaliste, les intérêts étrangers surplombent les idées et les désirs des citoyen·nes. C'est cette perte de pouvoir qui

mène Lefebvre à élaborer des théories anticapitalistes concernant l'urbain et les différents espaces de la ville. Il propose par le droit à la ville de radicalement changer la direction des espaces publics, permettant leur réappropriation par les habitant·es. Sa réflexion sociologique condamne l'urbanisme contemporain qui profite aux banlieues, ainsi que la perte de pouvoir de la classe ouvrière sur les décisions entourant leurs villes, au profit de riches bourgeois qui perçoivent la ville comme capital (Costes 2010; Lefebvre 1967). Pour Lefebvre, le droit à la ville ne se rapporte pas simplement, comme dans d'autres théories marxistes, à un rapport de force entre les classes ouvrière et bourgeoise. Pour lui, le droit à la ville est un projet social qui peut aussi conduire à des idéologies artistiques et qui mène les habitant·es à des pratiques sociales et spatiales spécifiques (Bigo et Séchet 2016).

Le caractère novateur de Lefebvre réside aussi dans son opposition, par sa critique, aux outils traditionnels d'analyse de l'urbanisation, à l'emprise de la technocratie qui faisait de la ville son terrain privilégié d'intervention, à l'approche parcellaire de la recherche (Costes 2010, p.179).

Ainsi, le droit à la ville propose de mettre les politiques urbaines au centre de la vie citoyenne et de la démocratie. Ceci se fait entre autres en fragmentant la ville par secteur d'activités pour que les désirs des gens qui côtoient un espace particulier ne soient pas en contradiction avec les désirs d'autres habitant·es qui n'ont pas autant connaissance de ce dit lieu (Iveson 2013; Purcell 2014; Costes 2010). À cet effet, dans son concept de droit à la ville, Lefebvre propose une conception plus large que la définition de citoyen·ne. La définition de citoyenneté libérale est trop circonscrite et n'inclut pas les personnes qui habitent la ville ou qui l'occupent quotidiennement sans être considérées comme citoyen·ne à part entière. Ainsi, il utilise le terme habitant·e qui est plus inclusif et qui démontre l'existence des inégalités dans l'attribution de certains pouvoirs (Purcell 2014). Le droit à la ville se décline en deux autres droits ; le droit de participation et le droit d'appropriation (Purcell 2002, 2014).

2.1.1. Le droit de participation

Le droit de participation est le droit pour les habitant·es de décider du visuel de leur ville. La participation vient avec une responsabilité d'engagement de la part de tous·tes, ainsi qu'une ouverture vers l'émancipation de la classe ouvrière quant aux décisions concernant leur quotidien (Bigo et Séchet 2016; Costes 2010; Purcell 2002). En obtenant un droit de participation, les habitant·es deviennent une force de production des espaces publics urbains. La participation des habitant·es aux décisions de la ville se rapprocherait d'une démocratie directe où tous·tes peuvent se prononcer et où le vote de tous·tes est égal. En proposant ce droit de participation, Lefebvre met de l'avant l'idée que la ville dans sa forme actuelle ne prend pas en compte les idées citoyennes. L'absence du droit à la participation permet aux intérêts capitalistes de prendre des décisions au nom de l'ensemble.

2.1.2. Le droit d'appropriation

Quant au droit à l'appropriation, il est encore plus important dans la théorie de Lefebvre. Il incorpore l'appropriation par les habitants·es des espaces côtoyés au quotidien, l'appropriation des espaces décisions, l'appropriation de la vision du futur de la ville, etc. Dans ce même ordre d'idée, le droit à l'appropriation des villes affirme que si les habitant·es ont un meilleur accès à ces espaces, la privatisation des espaces publics ou la capitalisation de l'urbain deviendrait chose du passé. Il voit aussi le droit à l'appropriation comme un moyen pour les habitant·es de socialiser dans leur ville. Les habitant·es, en découvrant ces nouveaux lieux, en se les appropriant, se créent un réseau social et cultiveront celui-ci à travers ce lien, créant ainsi une ville à leur image (Purcell 2014). En ce sens, le droit d'appropriation met de l'avant l'idée que les espaces urbains devraient être propriété de tous·tes et qu'il est nécessaire de voir l'urbain comme un tout collectif. L'imposition de barrières et de terrains privés vient à l'encontre de ce principe. Le droit d'appropriation propose aux habitant·es d'investir les lieux afin que leur ville leur appartienne.

2.1.3. Le concept d'espace

Lorsque Lefebvre conceptualise les espaces urbains, il différencie trois parties : l'espace perçu, l'espace conçu et l'espace vécu. Chaque espace incorpore différents éléments de l'urbain et permet une compréhension plus intégrale de la ville.

L'espace perçu se réfère à la perception quotidienne de l'espace par ceux qui l'habitent. L'espace conçu désigne les constructions abstraites et techniques de l'espace, souvent associé aux entreprises et aux promoteurs. L'espace vécu est en ce sens un « troisième » espace, susceptible de maintenir une tension entre espace perçu et conçu, et les réinventer (Purcell 2009, p.42).

Ainsi, le lieu de résistance et la construction du mouvement social constituant le droit à la ville proviennent de l'espace perçu (Purcell 2014). Cet espace est un lieu de réflexion et de réalisation par les habitant·es de ce qu'ils désirent pour leur ville, afin d'ultimement changer l'espace conçu à leur image. Le droit à la ville cherche la mobilisation des habitant·es afin d'assurer qu'elle comble les besoins de ceux qui y habitent réellement et non seulement de ceux qui y viennent travailler ou encore des personnes au pouvoir. Toutefois, cette conception novatrice de la (ré)appropriation des espaces urbains n'est pas sans critique, et de nombreuses théoriciennes/chercheuses féministes s'entendent sur plusieurs faiblesses du concept de droit à la ville (Fenster 2005, Desroches et Trudelle 2015 et Lieber 2021)

2.2. Les critiques féministes du droit à la ville

Le droit à la ville conceptualise une vision des espaces publics qui se construit par ses citoyen·nes et qui ne prend en compte que leurs désirs afin de réaliser un endroit qui leur ressemble, un endroit qui leur permet de se sentir familiers, sans intérêts capitalistes. En réalité, pour plusieurs autrices, cette utopie comporte certains éléments qui soulèvent questionnements et critiques face au réel désir d'appropriation par tous·tes. Ainsi, les critiques féministes viennent questionner si le droit à la ville est un droit universel et s'il est véritablement applicable à tous·tes.

Certaines critiques féministes soulignent que les villes créées à la suite de l'industrialisation ont pris en compte les besoins de la classe dominante pourvoyeuse afin de créer des espaces adaptés à leurs besoins. Ainsi, la ville dans sa création ne prend pas en compte les besoins des femmes, des personnes issues de la diversité de genre ou encore des personnes à faible revenu. La ville n'est pas construite pour elles et ultimement le droit à cette ville ne peut être compris tel que Lefebvre le propose.

The feminist critique of urban theory and planning that developed in the 1970s demonstrated how urban planners have created gendered environment that are predominantly suited to the needs of men and the heteronormative family (Beebejaun, 2016, p.1).

2.2.1. La ville des hommes

Les critiques féministes expliquent que les relations patriarcales qui prédominent dans les structures sociales de la ville sont la cause première de l'infériorisation des femmes dans l'espace. Le droit à la ville ne peut être pratiqué par certaines personnes parce que son accès est restreint dû aux structures de domination latente dans les espaces publics urbains (Fenster 2005). Ainsi, le droit à la ville tend à homogénéiser les citoyen·nes sans faire de différences dans leur vécu et dans la complexité des réalités de tous·tes (Fenster 2005). Elles soulignent que le vécu des citoyen·nes est multiple. Leurs désirs et leurs intérêts ne peuvent donc être considérés comme un ensemble cohérent. Lorsque la ville est prise comme entité singulière, les décisions tendent à se baser sur le groupe majoritaire ou celui avec le plus de pouvoir.

Plusieurs mentionnent que le droit à la ville devient donc difficilement applicable dans l'optique d'une ville inclusive. La ville de Lefebvre ne perçoit pas les restrictions déjà en place qui mèneraient à restreindre les voix des personnes qui sont déjà minorisées. Le droit d'appropriation et le droit de participation étant déjà difficilement accessibles pour ces personnes, ils ne pourraient être exercés pleinement dans l'utopie de Lefebvre puisque celle-ci ne prend pas en compte les différences de domination structurelle. « As Young (1998) argues, the 'public' doesn't include women, black or other disadvantaged groups although these groups are equally

concerned and affected by the design of urban spaces, which doesn't meet their needs and aspirations » (Fenster 2005, p.228).

Par ailleurs, certaines mentionnent que le droit à la ville tel qu'imaginé par Lefebvre ne conçoit pas une ville féministe qui prend en compte les déplacements genrés. Une femme avec des enfants ne traverse pas les espaces publics de la même façon qu'un travailleur : leurs besoins et leurs demandes deviennent donc différentes quand vient le temps de penser l'appropriation. Sans cette distinction genrée, le droit à la ville ne ferait que reproduire ces mêmes structures qui intentionnellement ou non perpétuent un sentiment d'inconfort pour les personnes dont les idéaux et les demandes ne sont pas pris en compte. Ainsi, les critiques mettent de l'avant que la ville n'est pas construite dans l'optique d'une inclusion universelle, mais bien construite par et pour les hommes (Beebeejaun 2016; Desroches et Trudelle 2015). En ce sens, les femmes se voient imposer des barrières lorsqu'elles tentent de s'émanciper via les principes du droit à la ville (Desroches et Trudelle 2015). Pour elles, Lefebvre n'a pas su conceptualiser les inégalités des villes avant de construire sa théorie.

S'ajoutant à l'influence de milieux de vie qui ignorent les réalités vécues par les résidentes, l'insécurité (engendrée par les violences et la peur d'en être la cible) et les inégalités économiques (résultat des processus d'exploitation) constituent des facteurs supplémentaires d'un exercice différencié du droit d'appropriation par les femmes des ressources et des opportunités que représente la ville (Desroches et Trudelle 2015, 499).

Ce manque d'accessibilité⁵ tend à restreindre les personnes dans leurs déplacements. Ainsi, une personne à mobilité réduite ou une femme avec des enfants en bas âge peuvent trouver difficile d'utiliser les transports publics dû au manque d'aménagement adaptés (Saint-Louis 2021). À Montréal et ailleurs, l'enjeu du déneigement des rues devient aussi source d'inquiétude et ne

⁵ L'Institut national de santé publique du Québec définit l'accessibilité universelle comme « une approche inclusive qui prend en compte les différents besoins et les conditions de vie des individus. Elle vise notamment une utilisation équitable de l'environnement bâti. Ainsi, elle permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents ». L'Institut ajoute d'ailleurs que « la conception d'environnement universellement accessible permet de réduire les inégalités sociales de santé et de favoriser le vieillissement en santé, car elle rend les aménagements inclusifs, sécuritaires et confortables pour l'ensemble de la population. » (Saint-Louis 2021, 1)

permet pas l'accès de façon égalitaire à tous. Plus concrètement, des organismes de défense des droits des personnes vivant avec un handicap ont dénoncé le manque d'accessibilité à la suite d'accumulation de neige. Il devient difficile pour les usager-ères des transports adaptés de se rendre à leur transport. Certains ne pourront pas sortir pour plusieurs jours dû au déneigement inadéquat (Hountondji 2021).

Dans son ouvrage *Ville Féministe : Notes de terrain* Leslie Kern aborde la réalité d'être femme dans une ville qui n'est pas construite pour leurs besoins, particulièrement le manque d'accessibilité pour les mères dans les villes. Elle écrit :

Si le citoyen urbain typique a trop souvent été pensé comme étant un homme cis, blanc, sans handicap, de la classe moyenne et hétérosexuel, la citoyenne urbaine typique imaginée par l'urbanisme est toute aussi limitée. C'est généralement une mère sans handicap et mariée avec un emploi de col rose ou de col blanc qui représente une minorité dans la plupart des villes actuelles, ce qui suggère que les besoins d'un grand nombre de femmes ne seront pas comblés (2022, p.64).

Plus concrètement, à Montréal, moins de 40% des stations de métro de la STM sont munis d'ascenseurs. Seuls 26 dès 68 stations du réseau sont universellement accessible (Ouellette-Vézina 2023). Tel que Kern le mentionne, le manque d'accessibilité a un impact beaucoup plus grand pour les personnes vivant avec un handicap ou alors les personnes se déplaçant avec des poussettes et enfants. Les déplacements dans le transport collectif deviennent dès lors plus compliqués, voire impossibles pour ces personnes.

2.2.2. Gender planning

Dans cette optique, certaines solutions ont été proposées afin d'intégrer une vision féministe à la planification dans une approche nouvelle du droit à la ville. Le concept de « *gender planning* » ou encore « *gender mainstreaming* », aussi appelé « approche intégrée », a comme objectif de permettre l'inclusion des réalités genrées dans les nouvelles constructions. Il s'agirait de prendre en compte les déplacements des mères avec poussettes ou encore d'intégrer des endroits où les jeunes filles se sentent en sécurité lorsqu'elles se promènent (Kern 2022).

Toutefois, même cette nouvelle conception de la ville ne permet pas une réelle appropriation des femmes dans les espaces publics. Hancock et Lieber (2017) expliquent d'ailleurs que ces pratiques tendent à voir les femmes comme groupe uniforme, sans prendre en considération les expériences multiples qui mènent à des visions différentes pour tous·tes. Les considérations du « gender planning » deviennent donc celles des femmes les plus privilégiées dans la société, soit les femmes blanches aisées ou encore de classe moyenne qui composent une famille hétérosexuelle.

Bien que partant d'un principe d'inclusion, les pratiques de gender mainstreaming restent contestées dans la mesure où elles contribuent à faire des femmes un groupe cible, partant de constats factuels sur ce qu'elles font et comment elles se déplacent en ville, sans pour autant remettre en question les processus structurants de production d'inégalités (Hancock et Lieber 2017, p.18)

D'ailleurs, en suivant cette conception de l'espace construit selon des réalités genrées, certaines mettent de l'avant que la mesure de succès devient habituellement l'augmentation du nombre de femmes qui occupent cet espace. Il est pensé que cette mesure se veut comme vecteur d'« empowerment » pour les femmes (Faure, Hernández González, et Luxembourg 2017). Toutefois, cette construction ne prend pas en compte comment les femmes utilisent l'espace et ne permet pas de comprendre si les femmes tendent à utiliser l'espace de façon permanente ou seulement temporaire, si elles s'y sentent en sécurité, si elles y sont parce que leurs déplacements les y obligent ou encore si ces femmes qui le traversent sont d'origines multiples ou si seulement un certain type de femmes y a réellement accès (Lieber 2021). Il est d'ailleurs pensé que les femmes, dans l'optique d'une ville accessible, ont comme « rêve » l'accessibilité aux commerces, ou alors de pouvoir pratiquer un sport extérieur. Ainsi, les critiques féministes soulignent que ces idées d'une ville sécuritaire et universelle sont ancrées dans des idéologies capitalistes de consommation et de beauté (Lieber 2021). L'argument de la ville sécuritaire pour les femmes se fait souvent au détriment d'autres minorités tel que les personnes racisées ou en situation d'itinérance qui seront le bouc émissaire des problèmes urbains, et dont la présence est perçue comme problème (Lieber 2021; Faure, Hernández González, et Luxembourg 2017).

Finalement, les autrices font état que le droit à la ville imaginé par Lefebvre ne perçoit pas et ne prend pas en compte la réalité des violences vécues par les femmes et les autres minorités. Ainsi, plusieurs éléments de la ville actuelle amènent un sentiment d'insécurité dans une ville qui n'a été créée que pour satisfaire aux besoins des personnes en situation de pouvoir. Le droit à la ville propose une conception qui devrait mener les personnes à participer aux instances de décisions. Toutefois, cette réalité est difficile pour les habitant-es qui ne sont pas en mesure d'y avoir accès ou dont ses espaces peuvent leur rappeler des incidents douloureux.

2.2.3. Sentiment d'(in)sécurité

Certaines affirment que cette ville androcentrique ne permet pas le développement des personnes marginalisées. Le droit à la ville, concept donnant lieu à une utopie citadine, reste ancré dans les relations de pouvoir et n'autoriserait pas une réelle émancipation de tous·tes. Les critiques face au droit à la ville permettent de comprendre celle-ci comme terrain d'insécurité pour plusieurs groupes de la population. Ce sentiment d'insécurité peut affecter non seulement le regard porté aux espaces urbains, mais peut aussi être source d'inconfort si grand qu'il peut empêcher les libres mouvements dans la ville. Ce sentiment d'insécurité se présente donc comme l'enjeu principal de ce mémoire. Il permet de comprendre certains comportements des femmes, ainsi que l'impact d'une ville qui ne compte presque pas d'installations pensées pour elles. Il va sans dire que tous·tes peuvent vivre des moments d'insécurité dans les espaces publics, toutefois les femmes, quel que soit leur intersection d'oppression, tendent à se percevoir comme victimes potentielles de violence lors de déplacements (Paquin 2007). De plus, la violence qu'elles peuvent subir dans les espaces publics est souvent remise en cause, leur corps perçus comme perpétuant cette violence, ce sentiment d'insécurité (Kern 2022).

2.2.4. Socialisation à la violence

La mention du sentiment d'insécurité ne peut être comprise comme simple conséquence des violences qu'une personne a subies ou craint de subir. Le sentiment d'insécurité est perçu

comme une grille d'analyse qui socialise les femmes dans leurs déplacements et leurs appropriations des espaces urbains (Paquin 2007). En ce sens, l'insécurité est un vecteur de socialisation auquel les jeunes femmes et les filles sont confrontées très jeunes. Lorsque les filles commencent à sortir seules ou entre ami·es, un accent sur la sécurité de la ville est mis : « C'est effectivement à la puberté que s'amplifie le message qui dit aux jeunes filles et aux femmes qu'elles sont vulnérables en raison de leur genre, et que leur développement sexuel ne fera que concrétiser le danger » (Kern 2022, p.167). Ainsi vient l'idée que la ville — et surtout les hommes en ville — est source de violence. Le corps de celles qui osent traverser les espaces publics urbains devient à risque de tous types de violence, mais particulièrement de violences à caractère sexuel (Kern 2022 ; Condon, Lieber, et Maillochon 2005).

Leslie Kern pose même l'hypothèse que la violence et la socialisation des jeunes femmes remplit « une fonction sociale » (2022, p.171). Cette hypothèse met de l'avant l'idée que cette socialisation du sentiment d'insécurité est une façon de contrôler les filles et les femmes dans leur appropriation des espaces de la ville, ainsi que dans leur liberté de mouvement. De plus, elle ajoute que ce sentiment d'insécurité est fortement lié aux hommes, et à leur présence, mais puisqu'il est impossible de contrôler leurs mouvements, ce sentiment d'insécurité se transfère donc aux endroits fréquentés par ceux-ci.

Or, puisque nous avons très peu de contrôle sur la présence des hommes dans nos environnements, et qu'il nous est impossible de fonctionner dans un état de terreur perpétuel, nous associons notre peur à l'espace ; les rues de la ville, les ruelles, les couloirs du métro, les trottoirs mal éclairés (Kern 2022, p.172).

Les instances répétées de harcèlement de rue et l'immobilisme des témoins contribuent aussi à cette socialisation de la violence. À propos de situations de harcèlement de rue à Montréal :

Elles affirment avoir été souvent déçues de la réaction d'adultes de leur entourage à qui elles ont décidé de se confier. Plutôt que d'offrir du soutien, ceux-ci vont les mettre en garde de ne pas sortir à une certaine heure ou de ne pas s'habiller d'une telle façon, dit Mme Dumerchat. « Comme si, finalement, le harcèlement de rue, c'était à elle de l'éviter, c'était leur responsabilité » (Morin-Martel 2023).

2.2.5. Paradoxe de la violence

Ainsi, se dégage un paradoxe particulier dans l'explication du sentiment d'insécurité des femmes dans la ville. En effet, la ville n'est pas l'endroit où les femmes subissent le plus de violences rapportées, c'est au contraire dans la sphère privée que les violences sont habituellement perpétrées contre les femmes. Toutefois, ce paradoxe a été repris afin de diminuer le sentiment réel des femmes dans l'espace public et créer un discours qui tente de mettre de l'avant que cette peur est « irrationnelle » (Bondi et Rose 2003, p.233). Même si en théorie ce paradoxe peut paraître véridique, plusieurs nuances sont à apporter. La socialisation des espaces publics comme source de violence mène à la banalisation des actes de violence commis dans ces espaces. Ainsi, plusieurs victimes n'iront pas porter plainte parce qu'elles tiennent pour acquis que ceci est normal (Lieber 2002b; Maillochon 2004). Certain·es nomment aussi « l'immobilisme des témoins » comme phénomène qui mène à ne pas porter plainte et ainsi comprendre que cette violence est comprise comme tolérable (Alessandrin et Dagorn 2018). Comme mentionné auparavant, les violences dans les espaces publics urbains sont chose commune pour les femmes, et peuvent survenir à n'importe quel moment de la journée, durant n'importe quelle activité banale (Maillochon 2004; Condon, Lieber, et Maillochon 2005; Blidon 2016; Lieber 2002a; Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022). Ce paradoxe est donc fortement lié aux dénonciations des actes de violence beaucoup plus qu'aux réelles statistiques de violence. Ces autrices réaffirment que le sentiment d'insécurité dans les espaces publics est latent et que les actes de violence peuvent surprendre à n'importe quel moment. Les violences, notamment subies par les femmes, les personnes racisées et les personnes LGBTQIA2SL+, quelle que soit l'intensité de l'acte, peuvent laisser des séquelles importantes et avoir des conséquences sur la vision de l'espace par la suite (Condon, Lieber, et Maillochon 2005).

2.2.6. Les déplacements

Ce sentiment d'insécurité mène les femmes et les filles à limiter leurs déplacements dans la ville. Les espaces publics urbains sont donc source de contraintes et ne permettent pas une liberté totale due aux violences qui leur sont sous-jacentes. Le harcèlement de rue, comme

mentionné précédemment, est une réalité ancrée dans le vécu des femmes et des personnes minorisées (Courcy, Lavoie Mongrain, et Blais 2022). Ces agressions répétées mènent aussi ces personnes à avoir des pratiques sociales différentes quand vient le temps de se déplacer dans la ville.

Les attitudes d'évitement impliquent donc des changements dans les activités de la vie quotidienne afin d'éviter des remarques, des agressions, des sifflements, etc. D'autres privilégient le fait de sortir accompagnées et se déplacent souvent en groupe. Afin d'éviter le harcèlement, elles peuvent prétendre avoir un mari ou un compagnon dans le cas où un homme les aborderait (Alessandrin et Dagorn 2018, p.10).

Les déplacements des femmes en ville peuvent devenir très difficiles avec cette constante peur d'être victime de violence. Les femmes et autres groupes marginalisés percevront des espaces où il est légitime de s'y poser et d'autres où leur présence sera peut-être perçue comme dérangeante. Certaines n'iront tout simplement pas à l'extérieur des lieux connus ou ne « flâneront » pas dans la ville parce qu'elles ne peuvent se voir occuper l'espace de cette façon (Lieber 2021; Deschamps 2012; Novelli 2018).

Ainsi, les femmes se sentent « autorisées à fréquenter certains espaces et au contraire ont l'impression que leur présence est moins « légitime » ou « permise » dans d'autres. Franchir ces limites spatiales, c'est à leurs yeux s'exposer au risque de violences (Condon, Lieber et Maillonchon 2005, p.268).

2.2.7. Les stratégies

Les stratégies de déplacement sont nombreuses lorsque les femmes utilisent les espaces publics. Le sentiment d'insécurité est parfois si grand que les femmes auront tendance à éviter certains endroits ou alors à utiliser des chemins plus longs qui contournent certains endroits qu'elles ont identifiés comme un danger. À ceci s'ajoute un stress lorsqu'elles n'ont d'autres choix que de côtoyer ces espaces (Emerson et al. 2016; Gilow 2015).

La liberté de circulation des femmes est réduite, limitée : on n'est pas dans l'interdiction pure et simple des lieux publics pour les femmes, mais dans une délimitation, voire une réduction, des espaces possibles. Devoir « faire gaffe », choisir des vêtements « corrects », « prendre ses précautions », « être attentive » ou « sur ses gardes » — termes récurrents dans les entretiens — oblige une certaine préparation psychologique avant chaque sortie (Condon, Lieber et Maillochon 2005, p.281).

La limitation des femmes dans leurs déplacements porte atteinte à leur appropriation de ces mêmes lieux. Elles ne peuvent percevoir la ville comme un terreau fertile à la réalisation de soi ou encore pouvoir rêver la ville comme étant source de plaisir sans vigilance. D'ailleurs, les femmes ont tendance à s'imposer moins que les hommes dans les espaces publics : elles se font plus petites, en évitant les regards et utilisent moins les espaces publics de manière générale. Elles perçoivent à cet effet les espaces comme étant hors de portée (Cinq-Mars et Perraton 2005). Ainsi, les femmes ne se permettent pas l'occupation du territoire parce qu'elles ne s'y sentent pas invitées, ce qui est le contraire des hommes ayant créé ces espaces à leur image, sans contrainte quant à leur occupation. Cinq-Mars et Perraton (2005) mentionnent dans leur texte que « pendant que les uns se laissent vivre, les autres luttent pour qu'on les laisse tranquilles » (p.29). Cet extrait exprime parfaitement la différence genrée dans les espaces publics urbains et la réalité de l'appropriation de ceux-ci.

2.2.8. La nuit

Le sentiment d'insécurité tend à augmenter une fois la nuit tombée. La crainte d'une agression devient plus importante et l'idée que les femmes ne devraient pas se retrouver dehors persiste. Pendant leurs déplacements nocturnes, les femmes font preuve de beaucoup plus de vigilance et tendent à incorporer plusieurs stratégies avant même de sortir (Condon, Lieber, et Maillochon 2005). Ainsi, l'idée de se déplacer la nuit devient rapidement source de stress pour beaucoup de femmes. Les sorties seules le soir deviennent souvent une option de dernier recours ou alors une obligation due à un emploi ou autres (Whitzman 2007). Certains éléments comme le manque d'éclairage sont rapportés comme porteur de stress par les femmes qui sortent la nuit

(Faure, Hernández González, et Luxembourg 2017), mais aussi le concept de la nuit en général qui est socialement ancré dans le sentiment d'insécurité des femmes. Une étude menée en Finlande où à certains moments de l'année, il y a une noirceur totale et d'autres où il y a clarté tout au long de la journée, démontre que le sentiment d'insécurité est très associé à la nuit comme concept, plus qu'à l'éclairage des lieux (Condon, Lieber et Maillochon 2005, p.268). Ainsi, l'heure de la journée peut amplifier la peur des femmes, mais les violences et l'insécurité pour les femmes est perpétuelle. La nuit devient moteur d'hypervigilance puisqu'elle a été socialement construite comme moment où tout peut se produire.

En somme, le sentiment d'insécurité des femmes est un facteur important dans leur rapport à la ville. Les lieux publics urbains sont source de violence et de contraintes pour celles-ci. La ville, n'ayant pas été construite pour elles, ne permet pas un sentiment d'émancipation ou un accès égal à ses structures tel que les hommes y ont accès. Les femmes utiliseront diverses stratégies afin de surmonter leurs peurs des espaces publics. Les marches exploratoires proposées par les organismes communautaires sont intéressantes puisqu'elles proposent de donner une alternative et une voix aux participantes afin de changer leur rapport à l'espace. Toutefois, le sentiment d'insécurité face aux lieux publics est-il surmontable ? Les marches exploratoires peuvent-elles permettre aux personnes de changer leur conception de la ville, et ainsi de permettre sa (ré)appropriation ?

2.3. Cadre théorique

L'angle féministe qui a été établi dans la revue de la littérature mène vers des concepts importants à pour la réalisation de la recherche et la compréhension des marches exploratoires ainsi que leur application. Trois concepts importants seront mis de l'avant afin d'explorer les liens entre eux. Premièrement, le sentiment de sécurité des femmes sera défini afin de différencier les façons de percevoir celui-ci, par la suite le concept d'appropriation et celui d'empowerment seront explorés.

2.3.1. Le sentiment d'(in)sécurité

Le sentiment de sécurité peut être difficile à définir puisqu'il implique le ressenti de tout un chacun. Une personne peut se sentir en sécurité dans un endroit qu'une autre personne trouvera insécurisant. Ainsi, l'explication du sentiment de sécurité dépend de plusieurs facteurs.

En milieu urbain, il y a souvent une association à la violence qui est rapportée, donc une corrélation entre la hausse de la criminalité et la hausse du sentiment d'insécurité. Une ville où les événements de violence sont médiatisés pourrait créer un sentiment plus fort d'insécurité chez les personnes qui côtoient plus souvent les espaces urbains (Duguay, Bamba, et Boulard 2014). Toutefois, ceci n'explique pas l'insécurité que les femmes ressentent quotidiennement dans les espaces publics urbains. Le sentiment d'insécurité lié à la violence rapportée peut avoir une influence sur l'accroissement de la vigilance à certains moments, mais ne peut permettre de comprendre la socialisation de la violence chez les femmes et les filles. Ainsi, les marches exploratoires tentent de s'approprier cette problématique en explorant les lieux insécurisants et en écoutant les incertitudes, mais aussi les pistes de solutions possibles proposées par les citoyen·nes.

Le sentiment de sécurité varie aussi selon le genre. La violence et la peur que les femmes peuvent subir dans les espaces publics engendrent un sentiment d'insécurité, et les incitent à utiliser des stratégies dans les espaces publics urbains (Lieber 2021). Dans le cadre de ce mémoire, le sentiment de sécurité est majoritairement associé aux facteurs environnementaux, comme le cadre bâti, ainsi que la construction des espaces publics urbains. Le sentiment de sécurité est

donc lié à l'image renvoyée de la ville, à la désirabilité des espaces fréquentés et l'usage fait par les différentes personnes.

L'environnement crée ou non le sentiment de sécurité. J'adopte donc la définition suivante du sentiment de sécurité: « Urban safety is a combination of factors, including urbanization, architectural and ecological ones, which create favorable and safe living environment » (Rastyapina et Korosteleva 2016). L'espace public urbain comme espace conçu — concept théorisé par Lefebvre — devient le vecteur du sentiment de sécurité. D'autres facteurs peuvent aussi interférer avec ce sentiment, mais principalement c'est le concret de la ville qui influence ce sentiment.

Lieber (2002b) ajoute d'ailleurs que le sentiment d'insécurité dans les espaces publics porte atteinte au sentiment de citoyenneté des femmes. Les femmes ne peuvent être considérées comme citoyennes à part entière si elles n'ont pas accès aux mêmes sphères d'activités que les hommes ou encore si elles ne peuvent s'épanouir dans les espaces publics au même titre que les hommes. Le sentiment de sécurité est intrinsèquement lié aux marches exploratoires. Celles-ci ont été construites à cause de cette expérience commune chez les femmes, et ce désir de changement des espaces publics. La marche exploratoire est donc non seulement issue de ce concept, mais tente de trouver des solutions à celui-ci. En ce sens, le sentiment de sécurité, bien que variable d'une personne à l'autre, est souvent un élément liant pour les participantes aux marches. Je me pencherai davantage sur ce sentiment de sécurité ou d'(in)sécurité afin de comprendre comment les marches exploratoires ont une influence sur ceci. Appliqué aux marches exploratoires, le sentiment d'(in)sécurité permet aussi de comprendre l'impact potentiel de cette activité chez les participantes.

2.3.2. L'appropriation

Plusieurs définitions sont possibles lorsque les principes d'appropriation sont mis en scène. Entre autres par les sociologues des usages qui définissent l'appropriation par la mise en relation des personnes « usager·ère » avec les produits de consommation. L'usager·ère apprend à participer et à devenir un·e acteur·ice au premier plan de son milieu de vie ne consommant plus

de façon passive tel qu'auparavant. En ce sens, dans la sociologie des usages, l'appropriation provient de la relation avec le produit de consommation. Ainsi, l'appropriation vient changer l'identité personnelle des consommateur·ices afin de faire partie de la société de consommation comme acteur·ices conscient·es. Il y a donc appropriation du lien social, ce qui mène les personnes à devenir conscientes de leurs choix et plus critiques de ceux-ci aussi (Jouët 2000).

Dans le cadre de cette recherche, le terme d'appropriation ira plutôt mettre en relation les personnes et leur environnement. L'appropriation est perçue comme le réengagement des citoyen·nes avec l'environnement matériel et la reconnaissance des lieux traversés au quotidien. L'environnement physique se doit d'être construit par et pour les citoyen·nes. De plus, l'appropriation permet aux personnes désirant s'impliquer dans la société civile de percevoir la société comme une construction changeante, permettant la réalisation de soi à travers la prise en compte de ses infrastructures.

« When citizen appropriate public spaces, they participate in producing urban space beyond merely inhabiting an urban space already formed and received the right to manage and use their everyday life completely » (Melis, Lara-Hernandez, et Thompson 2020,4).

À la suite des marches exploratoires, l'appropriation devient l'idéal à atteindre pour les participant·es provenant des organisateur·ices. En ce sens, les marches exploratoires tendent à être un exercice simple, mais qui souhaite véhiculer de nouvelles façons de percevoir l'environnement, et ainsi permettre aux personnes de repenser les espaces perçus comme dangereux. C'est cette nouvelle façon de percevoir les espaces qui est pensée comme étant l'appropriation des lieux. La marche exploratoire s'efforce de penser le concept en réintroduisant les citoyen·nes aux espaces. Elle vise aussi à changer les habitudes de déplacements des participant·es.

Le processus d'appropriation vient donc changer la conception personnelle et sociétale de l'environnement. Par l'appropriation, les femmes peuvent penser changer les barrières présentement en place. Il peut y avoir changement de pratiques sociales déterminant le sentiment d'appropriation (Desroches et Trudelle 2015). En ce sens, l'appropriation peut se faire

à l'échelle plus globale dans les pratiques sociales, mais aussi individuellement dans les changements de perceptions et changements d'habitudes face aux espaces.

2.3.3. L'empowerment

L'empowerment définit le pouvoir d'agir des personnes. Ce concept vient personifier l'appropriation des lieux par l'obtention de pouvoir et un changement dans la mise en relation du soi face à ces espaces publics urbains. La relation entre l'appropriation et l'empowerment tend à changer la façon de percevoir la création des espaces publics. Blanc et Emelianoff (2008) expliquent que le sentiment d'aliénation face à son quotidien et aux espaces publics de la ville pousse les personnes à investir le lieu, mais aussi à donner de son temps dans l'optique de personnaliser ces espaces devenus individualisés et désengagés du collectif.

Par l'appropriation des lieux, des espaces publics, de son quotidien, etc., il est possible de penser la revalorisation des lieux qui peuvent avoir été délaissés ou alors donner une nouvelle signification à un espace. Durant ce processus, les personnes peuvent sentir ce sentiment d'empowerment face à cette quête de nouveaux objectifs et de nouveaux projets, vivre cette expérience comme l'accomplissement d'une nouvelle étape. L'empowerment devient donc un concept connexe à l'appropriation et est potentiellement intéressant dans le cas des femmes puisqu'il devient possible pour elles de regagner un certain contrôle, ainsi que de développer de nouvelles habiletés ou alors de construire un réseau à travers le processus d'empowerment (hooks 2000).

Pour toutes ces raisons, l'utilisation de ces concepts sera mise de l'avant afin de comprendre les marches exploratoires plus précisément, leur impact sur le sentiment de sécurité et la réappropriation des espaces publics.

Chapitre 3 – Méthodologie

Cette prochaine section introduira la méthodologie utilisée afin de répondre à la question de recherche proposée, qui consiste à comprendre l'impact des marches exploratoires sur le sentiment de sécurité et l'appropriation des espaces publics urbains par les femmes. L'organisation d'entrevues semi-dirigées a été mise en place dans le cadre de cette recherche et la pertinence d'utilisation de cette méthode d'enquête sera développée en première partie. Puis, le choix des participant·es sera explicité, ainsi que les difficultés de recrutement encourues dans le processus d'appel à la participation. Par la suite, le déroulement des entrevues et l'explication du questionnaire seront mentionnés, de même que le processus d'analyse des résultats. En conclusion, je présenterai certaines données sociologiques sur les participantes.

3.1. Les entrevues semi-dirigées

Afin de répondre à la question initiale de ce mémoire, des entrevues semi-dirigées ont été conduites avec différents intervenant·es du milieu. Ces entrevues ont été mises de l'avant parce qu'elles permettent une discussion. L'entretien peut être défini comme une rencontre entre la chercheuse et les personnes interviewés. De cette façon une discussion tend à se construire autour de questions préétablies. Pour ce qui est de l'entretien semi-dirigé, celui-ci fait preuve de plus de souplesse. Il se base sur une grille de questions préétablies, mais celle-ci est modulable (Coman et al. 2022). Dans le cas de cette recherche, les entretiens semi-dirigés ont permis de donner une voix aux personnes qui désiraient raconter leurs histoires (Lamont et Swidler 2014) et ils ont mis en lumière la réalité des participantes et leur vécu d'insécurité dans les espaces publics.

Parler du sentiment d'(in)sécurité ou alors des expériences en lien avec la sécurité urbaine peut entraîner des réponses complexes. Ainsi, utiliser une méthode d'enquête qualitative avec des réponses ouvertes permet l'expression du ressenti et la discussion peut évoluer dans l'optique d'évoquer des souvenirs ou anecdotes intéressantes. Les entretiens semi-dirigés, bâtis

avec des questions ouvertes, permettent d'ouvrir le dialogue et de construire un narratif différent sur un sujet qui peut parfois être plus difficile à raconter dû aux expériences personnelles. J'ai ainsi remarqué tout au long des entretiens que mes questions ouvertes menaient les organisateur·ices à s'ouvrir et expliquer davantage leur point de vue ou bien illustrer leurs propos avec des anecdotes ou encore se projeter dans le récit de vie d'une autre personne. Plusieurs utilisaient la mise en contexte de leurs expériences afin d'expliquer leur ressenti et leur vécu ou celui des autres.

Les entrevues semi-dirigées permettent de créer un lien de confiance entre la chercheuse et la personne passant un entretien. Pour plusieurs intervenant·es le contact initial n'avait été fait que par courriel ou par référence via d'autres intervenant·es. Il semblait donc important d'humaniser la recherche par les entretiens semi-dirigés permettant ainsi l'établissement d'un lien de confiance et d'un cadre de recherche plus propice aux échanges que d'autres méthodes de recherche possibles. L'utilisation de la recherche qualitative permet de nuancer les propos et d'exprimer les subtilités liées aux expériences des marches exploratoires.

3.1.1. Le choix des participant·es

Afin d'assurer une compréhension des marches exploratoires, de leur processus d'application concrète dans les organismes et des enjeux qui peuvent être soulevés durant celles-ci, la participation à certaines marches était plus que pertinente. Ainsi, à l'été 2022, j'ai participé à une demi-douzaine de marches dans différents organismes montréalais (en tant que participante). Aucune prise de note n'a été faite à ce moment-là. Ceci a été mis en place dans l'optique d'établir un lien avec les organisations, et pour comprendre comment se déroulait l'activité (avant, pendant et après).

À la suite de cette première étape, un lien privilégié s'est construit avec un organisme qui m'a permis de solliciter les membres ayant déjà fait des marches et désirant participer à la recherche. Le plan initial était de faire une étude de cas avec cet organisme afin de comprendre les enjeux précis auxquels il était confronté. Le premier appel à participation s'est fait dans l'intention de

parler à des femmes, ex-participantes, afin de créer un portrait circonscrit de la marche exploratoire et ses impacts.

Plusieurs stratégies ont été utilisées : contact via l'infolettre de l'organisme, communication directe à d'anciennes participantes via l'entremise de l'organisatrice, et finalement l'apposition d'affiches dans la salle de l'organisme. Toutefois, un nombre insuffisant de participantes ont répondu à cette sollicitation.⁶

Ainsi, il a donc été décidé d'entrer en relation avec les organisateur·es de différentes marches exploratoires afin d'explorer comment ce processus a été accueilli dans leur organisme et quelle a été la rétroaction ou encore s'il y a eu des changements dans les habitudes des personnes ayant participé aux marches exploratoires. Le concept de marche exploratoire, même s'il a été conçu il y a plusieurs décennies, reste peu connu et marginal comme processus dans les organismes montréalais. Afin d'assurer d'établir un échantillon suffisant, et de mettre en œuvre des résultats significatifs, j'ai élargi le bassin initial et j'ai contacté un éventail d'organismes proposant ces marches. Ainsi, il a été possible d'établir un lien avec diverses intervenant·es du Québec, mais également de la France et de la Belgique.

Comme il sera possible de le constater dans l'analyse des résultats, bien que ces régions soient culturellement différentes, le sentiment d'insécurité des femmes dans les espaces publics est semblable. Ainsi, l'organisation d'une marche exploratoire, qui suit le guide de pratiques établies à Toronto et à Montréal dans les années 90, rencontre des échos auprès des femmes qui y participent, indépendamment de la région qu'elles habitent.

C'est majoritairement via les réseaux sociaux et plus particulièrement la section « Évènements » de *Facebook* que la recherche d'organismes proposant des marches exploratoires s'est élargie. Ainsi, en cherchant avec le mot-clic « marche exploratoire » sur *Facebook*, ceci a permis d'explorer les appels d'évènements proposés par différents organismes de pays francophones. Le contact de sollicitation s'est fait via courriel en expliquant avoir vu qu'il y avait déjà eu au moins un projet de marche dans l'organisme, et qu'il serait intéressant, s'ils le

⁶ Selon l'une des organisatrices communautaires de ce lieu, un épuisement émotionnel depuis la pandémie de Covid-19 créait un manque de participation des femmes à tout type d'activités de l'organisme.

désirent, de participer à un entretien afin de recueillir leur point de vue. Par le bouche-à-oreille, il a été possible d'inclure d'autres types d'intervenant-es gravitant de près ou de loin autour des marches exploratoires. Cette démarche a permis entre autres de parler à la mairesse d'une municipalité ayant déjà accompagné le processus de marche exploratoire à travers l'appareil administratif, ou encore avec des agent-es communautaires de la santé publique régionale.

Au total, il a été possible de rencontrer douze personnes reliées de près ou de loin à l'organisation des marches exploratoires, dont neuf personnes provenaient du Québec, deux de la France et une de la Belgique. Par ailleurs, neuf personnes étaient des organisateur-ices communautaires, deux provenaient de la santé publique et une était élue municipale.

Tableau 1. – Classification des entrevues

Nom fictif	Occupation	Lieu de la marche	Type de marche	Mixte / Non-Mixte
Jeanne	Organisatrice communautaire	France	Adaptée	Mixte
Paul	Organisateur communautaire	Québec	Adaptée	Mixte
Marie-Claude	Organisatrice communautaire	Québec	Adaptée	Mixte
Louise	Organisatrice communautaire	Belgique	Avec activités	Mixte
Claire	Organisatrice communautaire	France	Avec activités	Non-Mixte
Sophia	Organisatrice communautaire	Québec	Avec activités	Non-Mixte
Chantal	Organisatrice communautaire	Québec	Avec activités	Non-Mixte / Mixte
Lucie	Élue	Québec	Sans activités	Non-Mixte
Corinne	Organisatrice communautaire	Québec	Sans activités	Mixte
Francine	Organisatrice communautaire	Québec	Sans activités	Mixte
Alexandra	Santé publique	Québec	Sans activités	Mixte
Anastasia	Santé publique/communautaire	Québec	Sans activités	Mixte

Le tableau ci-dessus catégorise les différentes personnes rencontrées en entrevue selon leur occupation, leur région, mais aussi le type de marche, et si ces marches ont été faites de façon mixte ou non. Plus spécifiquement, le type de marche peut varier selon trois catégories qui seront davantage détaillées dans l'analyse. Ces types de marches ont été créés à la suite de la mise en commun des entrevues et dans l'optique de mettre de l'avant certaines caractéristiques propres aux différentes marches.

3.1.2. Les entrevues et le questionnaire

Le déroulement des entrevues s'est fait sur une période de deux mois entre décembre 2022 et janvier 2023. Les entrevues ont été faites par visioconférence principalement à cause de l'enjeu de mobilité pour les personnes habitant en Europe et dans les régions hors de Montréal. Pour les personnes habitant dans la région montréalaise l'option présentielle a été offerte, mais toutes ont préféré faire l'entrevue en ligne. La durée de l'entrevue était de plus ou moins une heure. Une entrevue typique se déroulait premièrement par une introduction de la recherche et l'explication du processus d'enregistrement de l'audio de l'entrevue dans l'optique de retranscription lors d'étapes subséquentes de la recherche.

Au préalable, les participant-es avaient reçu le formulaire de consentement au moins 24h à l'avance par courriel. Ainsi, avant le début de l'entrevue, je m'assurais que toutes les implications du formulaire de consentement avaient été comprises, et s'il restait certaines questions à cet égard. D'ailleurs, puisque les marches exploratoires ne sont pas des activités particulièrement répandues, et que mes questions pouvaient mener les personnes à identifier certains lieux précis ou bien critiquer certaines situations, dans un souci de ne pas pouvoir facilement retracer les propos aux intervenant-es, il m'a semblé bon d'assurer l'anonymisation des résultats. Il y a donc utilisation de noms fictifs et regroupement par région pour l'analyse des résultats de la recherche.

Par la suite, les questions débutaient par l'explication des marches exploratoires et les objectifs de l'organisme de faire celles-ci dans leur quartier. La deuxième partie du questionnaire était en lien avec le quartier — la sécurité de celui-ci — ainsi que la population desservie par l'organisme. Certaines des questions posées ont parfois légèrement changé puisqu'elles n'étaient pas propices à une réponse de la part de la personne interviewée. Ainsi, la question originellement inscrite dans le questionnaire: « Quel type de population desservez-vous à l'organisme ? » s'appliquait uniquement aux organisateur-ices terrain.

Les premières questions du guide étaient plus en lien avec les participantes et les marches exploratoires en général, et ceci a ouvert la possibilité à la discussion et aux anecdotes en lien avec ce processus. Certain-es, ayant organisé plus d'une marche exploratoire, se sont permis de proposer des comparaisons ou alors d'expliquer l'évolution à travers le temps de leur processus

d'organisation des marches. Par la suite, les questions portaient sur les participantes des marches exploratoires. Cette section permettait de comprendre de façon plus significative les appréhensions et la rétroaction que les organisateur-ices ont reçu à la suite des marches exploratoires. Les questions portaient davantage sur la sécurité des femmes avant et après l'activité.

La deuxième partie du questionnaire était centrée sur l'organisme et le quartier entourant celui-ci ou alors le quartier exploré durant la marche exploratoire. Cette partie a généré des réponses plus directes, parfois même à des réponses fermées, parce qu'il pouvait y avoir un simple « non » comme réponse. Par exemple, à la question « Est-ce que certaines personnes ont mentionné vouloir déménager ? » plusieurs n'avaient pas eu connaissance de tels propos. Ainsi, la question suscitait rarement la discussion ou alors une réponse élaborée.

L'entrevue se terminait par l'explication des prochaines étapes de la recherche, ainsi que la possibilité pour les personnes en entrevue de poser leurs questions concernant la recherche.

3.2.3. L'analyse des résultats

À travers la transcription des entrevues, j'ai effectué un codage à la main. En relisant les entrevues, quelques thèmes centraux sont revenus régulièrement et ont émergé comme importants dans une mise en relation avec la question de recherche. Notamment, la sécurité des femmes et leur relation aux espaces publics sont apparus centraux, ce qui sera mis de l'avant dans le chapitre suivant.

D'ailleurs, les entrevues ont aussi mis de l'avant des différences et des similitudes régionales. Les marches européennes et québécoises se basent sur le guide établi à Toronto afin de bâtir leur marche exploratoire. Ce guide sert de base même s'il peut être adaptable selon le type de marche fait par l'organisation. Toutefois, les motivations à faire des marches exploratoires diffèrent d'un continent à l'autre. Les marches exploratoires en Europe sont une réaction au harcèlement de rue et à la vision négative de certains lieux. Au Québec, la marche exploratoire a une vision d'inclusion et d'amélioration du territoire. Ces résultats seront d'avantage élaboré dans le prochain chapitre.

Chapitre 4 – L’expérience des marches exploratoires : types, défis et réussites

À la suite des entrevues et du traitement des données qualitatives récoltées lors de celles-ci, il devient possible d’identifier plusieurs réalités en lien avec les marches exploratoires, telles qu’expliquées par les personnes qui les organisent. Dans ce chapitre, il sera question des différentes façons par lesquelles les marches exploratoires sont concrètement mises en place, et des adaptations qui ont été mentionnées dans les entrevues. La réalité des marches mixtes et non mixtes sera abordée puisque plusieurs éléments sont ressortis des entrevues qui permettent de percevoir une différence dans l’approche des marches selon ce facteur. Le concept d’empowerment sera aussi mis de l’avant dans cette analyse, puisque lorsqu’une marche exploratoire inclut les participantes dans tout le processus créatif et administratif, l’empowerment peut être particulièrement significatif pour les femmes, et faire ressortir le concept de réappropriation. C’est ainsi que la marche exploratoire mène à une participation citoyenne significative qui leur permet de percevoir que leur voix peut faire une différence. Finalement, l’analyse portera sur la dimension administrative des marches exploratoires. Ceci peut influencer la perception du changement et la réappropriation des lieux par les personnes ayant fait les marches exploratoires, ainsi qu’accroître leur sentiment de sécurité face à la ville, mais aussi face aux instances publiques.

4.1. Les marches exploratoires

La marche exploratoire n’est pas une activité qui se doit de suivre des normes précises. Bien que la plupart des personnes qui construisent des marches exploratoires suivent le guide initialement créé à Toronto, plusieurs variantes des marches exploratoires sont possibles. Certains organismes vont créer des marches plus adaptées aux participant·es, d’autres allègeront le guide afin d’assurer l’engagement ou changeront des aspects de la marche pour des raisons plus logistiques. Dans le cadre des entrevues, plusieurs formes de marches exploratoires ont été

mentionnées par les organisateur·ices. Ainsi les marches peuvent être classées selon trois grandes catégories.

1. La marche exploratoire avec activités : plusieurs organismes ont créé des marches qui regroupent des activités parfois en amont, mais surtout en aval de la marche, et dont le guide des marches exploratoires est suivi durant la marche ;
2. La marche exploratoire sans activité : certains organismes organisent des marches où les participant·es ne sont impliqué·es que durant la marche et dont le guide sert de pilier durant celle-ci ;
3. La marche exploratoire adaptée : les marches exploratoires peuvent être adaptées à plusieurs niveaux à cause de circonstances variées. (Par exemple : la mobilité réduite des personnes âgées, les circonstances reliées à la pandémie de COVID-19, ou autre)

À la suite du codage des entrevues, trois catégories ont émergé comme processus distinct avec leurs caractéristiques particulières. Ainsi, la collecte de donnée a permis d'établir une différenciation des types de marches exploratoires. Ce classement en catégorie n'a pas structuré la collecte de donnée, elle s'est créée à la suite du processus d'entrevue, et la mise en commun des résultats. Les participant·es aux entrevues par leur description de leur démarche, ainsi que par leurs explications des enjeux m'ont permis de catégoriser trois types de marches exploratoires. Ces trois catégories ont été déterminées puisque le processus de création des marches, ainsi que l'implication des marcheuses ont émergé comme une différenciation importante.

Il est à noter que les entrevues ont démontré clairement l'appréhension à la nuit que les femmes peuvent vivre. En ce sens, plusieurs organisatrices communautaires ont mentionné que les marches exploratoires n'étaient pas vécues de la même façon par les participantes si elles sont mises en place durant le jour ou alors après le coucher du soleil. Les personnes sont beaucoup plus enclines à participer aux marches durant le jour, même si elles savent que la marche sera mise en place par des organismes connus ou qu'elles seront accompagnées par des élus ou alors des personnes de la sécurité publique. Leur appréhension demeure et il est difficile d'occuper les espaces la nuit.

Je pense que l'enjeu aussi est que c'est que même si on fait des marches, même si les femmes sentent qu'elles ont un certain pouvoir sur leur environnement que ça peut amener des changements. Comme je disais tantôt, le sentiment de sécurité va toujours être une contrainte aux déplacements des femmes le soir (Sophia).

Il y en a même deux qui nous ont dit qu'elles ont arrêté leur emploi au Tim Hortons, parce qu'il fallait travailler de soir. Pis moi je ne voyage pas en autobus le soir. Il y a des femmes qui nous racontent, qui ne s'inscrivent pas à des activités à la ville parce que le tennis c'est le soir parce qu'elles travaillent le jour ailleurs, fait qu'elles vont tôt, parce qu'elles ne veulent pas voyager (Chantal).

La question du transport au retour est également préoccupante pour les femmes qui participent à ces marches. Comme mentionné précédemment, la nuit est une grande source d'insécurité pour les femmes et les filles. Celles-ci adoptent plusieurs stratégies lorsqu'elles sortent le soir et leur vigilance est accrue tout au long de leurs déplacements (Gilow 2015; Condon, Lieber, et Maillochon 2005; Lieber 2021). « Il y a des femmes qui disaient ça : Moi, je ne sors pas le soir parce que l'arrêt (d'autobus) est loin de chez nous, puis faut que je passe en avant de tel commerce, puis ça me fait peur » (Chantal).

Ainsi, bien que les marches exploratoires se veulent un moyen d'améliorer cette insécurité, la réalité du sentiment de vulnérabilité peut venir affecter la participation des femmes aux activités des organismes communautaires et des villes.

4.1.1. La marche exploratoire avec activités

Le premier type de marche exploratoire qui a émané des entrevues demande un long processus et de la préparation de la part des organismes. Ce type de déroulement entourant la marche exploratoire implique plusieurs aspects qui demandent aux personnes qui le désirent une implication au-delà de la marche en tant que telle. Quelques organismes ont mentionné avoir fait des ateliers de préparation à la marche avant la journée de l'activité. Plus précisément, il peut y avoir un atelier explicatif du but de la marche ainsi que la présentation du guide en lien avec les marches. La présentation du trajet de la marche peut aussi être mentionnée pendant cette

première activité. Celle-ci permet aux personnes non-initiées aux marches exploratoires de percevoir l'implication demandée, ainsi que les objectifs de celle-ci.

Cette activité n'est pas la plus populaire dans les organisations, et ne semble pas avoir le plus d'impact dans le processus des marches exploratoires. Ainsi, plusieurs organismes auront plutôt tendance à expliquer de façon condensée le contenu de l'atelier juste avant d'entamer la marche exploratoire.

Comme mentionné précédemment, ce type de marche exploratoire consiste à utiliser le guide établi à Toronto et à Montréal tout au long de la marche. L'utilisation du guide dépend de chaque organisme : parfois une seule personne prendra en note toutes les observations, sinon plusieurs carnets seront fournis afin que plus d'une personne soit le·a secrétaire ou alors tou·tes auront un cahier afin d'annoter les enjeux en lien avec la sécurité urbaine perçue pendant la marche.

« Moi je trouve ça intéressant que les femmes puissent participer plus activement en notant les choses parce que ça leur permet vraiment de un, sentir qu'elles font partie du processus, puis d'être en mesure d'identifier les choses selon les thématiques ». Ceci fait partie des observations de Sophia qui participe depuis plusieurs années à l'instauration de marches exploratoires avec son organisme. Elle rajoute d'ailleurs : « ça joue sur le niveau de participation et d'engagement que les femmes peuvent ressentir ».

Les aspects urbains qui sont inscrits dans le guide des participant·es sont (Labbé 2018) :

- Savoir où vous êtes et/ou vous allez (fléchage, signalisation et orientation);
- Voir et être vu (visibilité, éclairage et endroits cachés);
- Entendre et être entendu (heure de pointe et circulation maximale, usage social de l'espace);
- La possibilité de s'échapper et d'obtenir de l'aide (la surveillance formelle et informelle, et accès aux services d'urgence);
- Vivre dans un endroit propre et accueillant (conception, accès et maintenance);
- Travailler ensemble (participation de la communauté à travers l'appropriation des espaces publics);

- Inclusion et accessibilité (pour qui cet espace a été créé ? Qui peut et ne peut pas l'utiliser)⁷.

La marche exploratoire avec activités inclut généralement un retour directement à la suite de la marche. Ceci peut aller d'une invitation à prendre un chocolat chaud dans les locaux de l'organisme à une assemblée publique devant des élu-es. Ces activités permettent aux participant-es de réagir et de communiquer leur perception de l'impact de la marche, les différentes façons à travers lesquelles elles ressentent cet impact et enfin les changements dans leurs sentiments face aux espaces publics. Ces activités peuvent aussi s'échelonner sur plusieurs semaines ou plusieurs mois. Celles de plus longue durée peuvent inclure l'élaboration du rapport, et la présentation devant élu-es. Les activités tout de suite après la marche permettent aux personnes de communiquer leur ressenti suite à la marche et aussi de partager en groupe leur expérience, ce qui est souvent source de validation.

On fait la marche pendant une heure et ensuite on fait une restitution publique devant les élus. Donc ça peut être des maires de quartier. Nous, en France, c'est divisé, il y a les communes, la métropole, enfin c'est assez bien compartimenté et du coup il y a beaucoup d'acteurs. Donc on a essayé d'inviter toutes ces personnes-là aussi, les associations du territoire, pour que les femmes puissent faire remonter ce qu'elles ont envie de faire remonter et qu'elles soient entendues, et dans l'idéal, qu'il y ait des améliorations dans leur quartier. Donc on fait cette petite restitution au public et à la suite de ça, nous, ce qu'on propose, c'est un petit moment festif pour clôturer l'évènement (Claire).

La méthode proposée par l'organisme de Claire est aussi proposée par d'autres organisations. Elle explique d'ailleurs que le fait de prendre la parole devant des figures d'autorité peut aider les femmes : « C'est aussi le pouvoir de prendre la parole, montrer que leur parole a un poids et qu'elles sont vraiment actrices de changements en fait ».

Cette expérience a aussi été vue de façon positive par Louise. Son organisme a instauré une marche exploratoire à la suite de demandes de la mairie. Ainsi, les élu-es étaient présents durant

⁷ Les noms de ces catégories peuvent changer d'un organisme à l'autre et certaines catégories peuvent être regroupées. Toutefois, elles demandent quand même aux participant-es d'observer de la même façon les espaces.

la marche exploratoire et ont par la suite écouté les propositions des personnes présentes à l'assemblée publique.

Cette démarche venait du groupe de travail de la mairie. Eh bien, on a eu des gens de la mairie qui ont marché avec nous et donc eux ils ont entendu tout ce que les citoyens ont dit et voilà. Donc oui, effectivement, on a fait des rapports, mais on va dire, et beaucoup des gens de ces groupes de travail, ils ont déjà entendu, d'eux-mêmes ce que les citoyens ont dit. Donc, ça, c'était très positif (Louise).

Ceci fait aussi écho aux propos de Lucie, élue municipale ayant participé à des marches exploratoires dans sa circonscription. Faisant partie du comité consultatif en urbanisme, elle a été invitée par un centre de femmes de son quartier :

Je pense que c'est l'objectif de la marche exploratoire de s'assurer que ça ne soit pas juste un sous-groupe qui dit "coucou, il y a un problème !", mais vraiment que toutes les personnes qui ont un rôle à jouer pour améliorer la situation puissent dire "Ah ok, bien moi ma part c'est ça" et on travaille en équipe pour l'atteindre.

La restitution devant élu·es, qui est souvent à la suite de la production du rapport, donne une opportunité à des personnes plus vulnérables d'exprimer leur vécu ou alors d'initier certaines personnes à la participation citoyenne. Ce type d'activité, qu'elle soit plus informelle avec quelques personnes politiques ou alors plus formelle devant les instances de pouvoir, permet d'initier certain·es participant·es, et parfois contribuer à un empowerment pour des personnes qui se sont impliquées activement pour tout le processus de la marche exploratoire.

D'ailleurs, à propos de la marche exploratoire avec activités Francine ajoute :

Ce qu'elles nous ont dit, elle c'est que à la fin, ce qu'elles veulent c'est qu'on mette l'accent, pour dire à la ville : écoutez, on vous donne telle affaire, tel point de vue, tel poteau, mais au fond, vous devez penser que ça s'applique à peu près n'importe où le long de ce boulevard-là et des autres rues. Puis, elles veulent être informées des travaux qui vont être faits. Elles veulent qu'on pense en termes de sécurité, sentiment de sécurité aussi, puis l'accessibilité universelle. Puis, c'est que ce qu'elles voulaient qu'on ajoute et que tout était à revoir finalement, autant la vitesse, l'élargissement des espaces, l'entretien général...

4.1.2. La marche exploratoire sans activité

Tout comme le premier type de marche exploratoire, ce type de marche a demandé aux personnes de prendre en note des observations tout au long de la marche selon le guide adapté au nom des marches exploratoires. La différence toutefois avec ce type de marche, c'est qu'il n'y a pas d'activités supplémentaires liées au processus. En fait, la marche exploratoire est prise dans son essence la plus simple et demande une implication moins grande de la part des participant·es. Ce type de marche demande aussi moins de préparation pour les organisateur·ices. L'organisation de ce type de marche tend à se concentrer plus sur des objectifs de sécurité urbaine et liés à ces enjeux et permet d'observer des problèmes concrets. Par exemple, le manque d'éclairage à certains endroits ou alors le problème d'accessibilité dans la ville. Par les entrevues menées, il est possible de percevoir que ce type de marche est beaucoup plus lié aux marches mixtes. Ces marches sont plus souvent basées sur le concret des problèmes urbains énumérés dans le guide.

Corinne, organisatrice communautaire spécialisée en sécurité urbaine, mentionne le déroulement typique de la marche exploratoire faite dans son organisme :

Dans le fond, on fixe une date, puis la marche quand on la fait nous, on se base vraiment sur les principes d'aménagement sécuritaire, donc on les présente brièvement aux gens, ces principes-là, pour qu'il y ait en tête, quand on va faire la marche exploratoire qui peut vous nommer des problématiques en lien avec les principes, puis c'est ça, au début, on fait juste une présentation, on pose des questions générales sur ce qui les insécurise dans le fond en général, sur aussi leurs habitudes de déplacement puis d'occupation de l'espace public. Puis après ça, on fait la marche exploratoire. Là, des fois on détermine des arrêts en avance, mais on a toujours au moins un trajet, puis là on arrête quand quelqu'un a quelque chose à dire, ou quand nous on juge que ce serait un bon endroit pour arrêter, pour pouvoir poser des questions aux gens, qu'on pense qu'il y aurait des enjeux qui pourraient nous dire des choses par rapport à leur ressenti à cet endroit-là. Puis c'est ça, après ça va, on écrit un rapport, puis c'est ça qu'on envoie aux gens pour voir sur des corrections, puis on le fait parvenir idéalement à l'arrondissement, des gens qui peuvent agir directement en lien avec les problématiques qui ont été nommées.

Ainsi, contrairement à la marche avec activités, il n'y a pas de suite avec présence des participant·es après la marche exploratoire. La participation reste donc centrée sur la marche exploratoire et sur les observations faites au moment de la marche. Cette situation nécessite une

implication minimale de la part des participant-es et permet de circonscrire les demandes aux catégories du guide des marches exploratoires.

La marche devient donc une façon de mettre en lumière des aspects vus négativement par les participantes dans les espaces publics urbains : « Et là, on fait notre marche, on suivait le trajet et c'est là qu'on faisait des constats. Ça, c'est dangereux, il y a un nid de poule là. Ah! Le trottoir est dangereux. Avez-vous réalisé que l'ampoule est brûlée? Là, on prenait des notes... » (Francine)

4.1.3. La marche exploratoire adaptée

Une autre catégorie de marche qui a été observée pendant les entrevues est la marche exploratoire adaptée. Cette marche exploratoire peut avoir été adoptée à cause de plusieurs facteurs. Le contexte de la pandémie de COVID-19 est un facteur qui a demandé ce type de changement puisqu'il était impossible de se regrouper entre individus provenant de plusieurs foyers différents. Ainsi, une des organisatrices communautaires rencontrées a proposé de faire des marches exploratoires avec un nombre réduit de personnes âgées, soit deux ou trois personnes. Une autre organisatrice qui œuvre avec une population plus âgée avait adapté la marche exploratoire à l'aide d'une cartographie, puisque la mobilité des personnes était plus ou moins compromise.

Jeanne, qui travaille avec une population âgée, explique le principe de la cartographie comme suit :

On part d'une page blanche et en fonction des lieux fréquentés par les personnes, on va commencer à poser des choses sur la page qui va finalement représenter une carte du quartier, mais tel qu'il est vécu avec les lieux qui sont fréquentés. Donc là, avec neuf personnes, il y avait quand même beaucoup de choses qui ont fini par être représentées sur la carte, beaucoup de lieux du service public, des lieux institutionnels, également un évident... les rues.

À partir de ce travail avec des aîné-es, la cartographie a permis de comprendre en avance les endroits à visiter lors des marches. Jeanne a mentionné que la cartographie a permis d'établir d'emblée les endroits à visiter avec le groupe et entamer la discussion sur les enjeux d'urbanisme

avant même la marche. Leur démarche s'est aussi terminée par une consultation avec des élu·es. « Suite aux enjeux relevés, on a participé à une consultation citoyenne justement sur l'urbanisme du quartier qui consistait à émettre des souhaits, des vœux, des avis, des recommandations et des souhaits de projets de transformations du quartier ».

Cette démarche suit aussi celle d'un autre organisme, celui de Marie-Claude : « J'ai fait des démarches pour justement mettre sur pied des marches exploratoires et c'était pas évident parce que ça s'est fait au tout début de la pandémie. Donc j'ai réussi à faire une marche exploratoire en duo. Tu sais, par exemple, il a fallu adapter le concept à la situation pandémique. »

Dans les faits, Marie-Claude a dû adapter son projet de marches exploratoires avec des ainé·es puisqu'il y avait des restrictions sanitaires quant au nombre de personnes pouvant se rassembler à un même endroit. Elle mentionne avoir aussi fait une cartographie afin que les personnes puissent énoncer leur problème d'accessibilité piétonne et montrer directement sur la carte ce qu'elles souhaitaient changer dans leur environnement.

La marche exploratoire est donc facilement adaptable à la situation et aux enjeux des personnes qui sont intéressées par celle-ci. Le principe de la marche et le suivi du guide deviennent un moyen pour les gens de communiquer leurs inquiétudes et leurs appréhensions face aux espaces publics urbains. Mais, cette adaptabilité ne compromet pas l'essence même de prise de note et de discussion autour d'une ville plus sécuritaire et plus accessible pour tous·tes, et permet une plus grande accessibilité universelle.

Marie-Claude ajoute d'ailleurs :

On sait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes souvent et vivent seules. Donc, c'est une grande crainte qui était constamment ramenée dans les conversations lors des marches exploratoires. La crainte de chuter et la crainte aussi de se faire happer lorsqu'elles traversent la rue et plus particulièrement la chute [...] la question des distances à traverser et les distances à franchir pour se rendre à des services, le manque d'infrastructures...

4.2. La différence de la mixité

Les marches exploratoires sont l’initiative de groupes de femmes dans les années 90 spécifiquement en lien avec le sentiment de sécurité de celles-ci dans leur ville. Dans les faits, ces marches se sont adaptées dans le temps et peuvent comprendre plusieurs groupes de la population. En ce sens, plusieurs groupes de marches sont mixtes, et peuvent inclure des personnes à mobilité réduite ou vivant avec un handicap afin de mettre en lumière les problèmes d’accessibilité qui sont souvent invisibilisés dans la production des espaces publics urbains. L’expérience tend à être différente pour les groupes strictement de femmes et ceux mixtes. Dans le cadre des entrevues, il a été possible de remarquer que les marches exploratoires mixtes servent plus souvent à explorer les problèmes urbains – regarder les problèmes concrets et quantifiables de la ville – à la différence des marches non mixte, qui laissent davantage place à la discussion.

4.2.1. La marche exploratoire mixte

Plusieurs organismes proposant des marches mixtes ont comme mission l’aménagement urbain ou alors le rapport entre la ville et l’usager. Les marches exploratoires proposées par ces organismes sont donc majoritairement des marches composées de personnes de tout genre et visent à d’explorer les dynamiques terrain et leur réalité en tant que citoyen·ne. La marche mixte vient aussi de quelques organismes féministes. Plusieurs raisons peuvent mener la marche à être composée de façon mixte. Premièrement, quelques organisatrices ont mentionné que par lien de financement, les marches peuvent impliquer plusieurs partenaires avec des missions variées. Par exemple, une organisation féministe faisant partie d’une concertation impliquée dans l’aménagement du territoire et financée par la ville s’est vu faire des marches exploratoires accompagnées de personnes d’autres milieux communautaires et municipaux. Ainsi, ce même organisme a su impliquer ses membres dans la marche, mais a mentionné que la réalité des échanges n’était pas la même. Les marches exploratoires mixtes tendent à parler des aspects concrets de la marche — le manque de lumière, le déneigement des rues, les trottoirs abimés — ce qui peut affecter le quotidien des personnes ainsi que leur sécurité. Le ressenti est beaucoup

moins présent dans ce type de marche : les marches tendent à être ancrées dans les aspects matériels et dans les actions bien définis.

Souvent c'est vraiment là, l'éclairage qui ressort beaucoup comme un enjeu. Ces personnes-là (femmes et aînés), ils se sentent plus en sécurité quand il y a un bon éclairage [...] C'est aussi parce qu'il y a pas d'achalandage, qu'il y a des coins sombres que les lieux sont pas super entretenus, ils ont l'air abandonnés, ça sa insécurise beaucoup les gens là (Corinne).

Corinne ajoute aussi : « l'entretien, juste le fait qu'il y a une craque dans le trottoir, ça, les personnes âgées, ils ont peur de tomber, puis bien l'hiver, le déneigement, c'est de la glace, c'est vraiment un enjeu. »

Chantal, organisatrice communautaire dans un centre de femmes à participé à plusieurs marches exploratoires. Quelques-unes ont été créées avec les membres du centre de femmes seulement et étaient non mixtes, mais d'autres ont été faites en collaboration avec d'autres organismes. Elle a dénoté une différence dans la façon dont les marches exploratoires sont vécues par les femmes selon ces deux situations. En parlant de la marche mixte, elle mentionne :

« L'évènement mixte a été beaucoup basé sur l'environnement urbain ; le trottoir est mal fait, la bâtisse c'est laid, il y a des graffitis, le parc n'est pas assez éclairé ». Elle continue en expliquant cette mention du rationnel et de l'espace urbain dans une marche mixte :

Il y avait moins de place pour les femmes. Il y avait de nos membres présentes, mais elles avaient moins parlé de leur vécu. C'était beaucoup : "Oui c'est vrai, ici le trottoir n'est pas accessible aux chaises roulantes", "Oui, j'ai déjà passé avec une poussepousse, puis ça va mal", "Je passe pas en avant du parc par ce qu'il fait trop noir".

Ainsi, Chantal conclut en mentionnant la différence avec la marche non mixte : « Celle-là, on a entendu beaucoup plus de témoignages d'agression ou de vols, ou de peur, ou de changements dans leurs comportements, parce qu'elles se sentaient plus à l'aise de parler probablement, parce qu'elles nous connaissent et parce que c'était non mixte ».

Il est aussi intéressant de noter que plusieurs organisateur·ices de marches exploratoires qui se voulaient non mixtes ont mentionné que la participation des hommes était beaucoup plus

faible que celle des femmes. Ainsi, plusieurs marches exploratoires devenaient des marches strictement composées de femmes même si l'appel à participation était envers tous les citoyen·nes et que le but de la marche ne mentionnait pas spécifiquement l'aspect de sécurité de genre.

4.2.2. La marche exploratoire non mixte

La marche non mixte est particulièrement proposée par les organismes féministes. Certaines de ces marches ont été proposées à la suite d'évènements perturbateurs dans le quartier (ex. : féminicide), mais d'autres fois elles sont simplement instaurées afin de mieux cerner les besoins des participantes. Les marches non mixtes, bien qu'elles suivent le guide, auront tendance à parler davantage du ressenti d'(in)sécurité dans les espaces publics urbains. Plusieurs organisatrices ont mentionné que les femmes avaient tendance à se confier davantage lors des marches non mixtes. Elles iront mentionner leurs expériences personnelles inconfortables ou traumatisantes en lien avec un endroit ou mentionneront leurs stratégies personnelles face à la nuit. La marche exploratoire non mixte tend à mener à plus de discussion, mais surtout à encore plus de validation de la part des femmes : la réalisation qu'elles vivent la même expérience face aux mêmes endroits. L'aménagement du territoire devient un moyen pour elles d'expliquer ce qu'elles vivent au quotidien, les peurs et l'évitement des espaces publics après une certaine heure.

Prenons les devants soulignons ce que nous voulons, ce que nous remarquons. Puis, les gens de la ville, bien c'est des spécialistes dans le béton, dans si, dans ça... Puis, on sait qu'ils vont le voir là, s'il y a un trou, si quelque chose... Mais, est-ce qu'ils vont penser au déneigement? Est-ce qu'ils vont penser à la place, au sentiment de sécurité? À l'éclairage? À tout ça... (Francine)

Lors des marches non mixtes, les femmes tendent aussi à parler au nom des autres. Elles prennent la parole comme femmes, mais aussi comme mères de famille, elles parleront au nom de leurs enfants ou alors au nom de leurs parent plus âgés, ainsi que pour les autres femmes de leur entourage.

Ce qu'on a remarqué c'était que les femmes parlaient beaucoup, pas d'elles-mêmes, mais elles disaient qu'elles se sentaient en danger, surtout par rapport à leurs enfants,

par rapport aux personnes âgées. Et, c'est vrai qu'on retrouve vachement cette chose chez les femmes, c'est d'abord pour s'occuper des autres et après on s'occupe de soi (Claire).

Ainsi, instinctivement, il semble y avoir une vision d'accessibilité universelle dans la conception de la ville lorsqu'elles mentionnent les problèmes de celle-ci. Les femmes des marches non mixtes seront plus enclines à mentionner leurs problèmes personnels, et faire des confidences. Ceci peut aussi mener à un processus d'intervention pour les organisatrices communautaires. Ainsi, la marche exploratoire non mixte peut mener les participantes à partager les réalités de l'insécurité d'être femmes dans la ville. Dans ce processus, la marche exploratoire constitue un outil de prise de conscience de l'insécurité, mais aussi un lieu de partage.

Chantal mentionne d'ailleurs l'intervention avec une victime d'agression sexuelle :

Je pense vraiment à une femme en particulier qu'on a passé devant un parc, puis elle nous a raconté que fin de l'adolescence, jeune adulte — puis la femme est dans la quarantaine — qu'elle avait vécu une agression sexuelle d'une gang là, quatre gars qui l'ont agressée, faque ça a comme remonté ça après la marche. Un peu plus tard, on l'a tous accompagnée dans ses rencontres avec le CAVAC d'aller chercher de l'aide, de l'indemnisation parce qu'elle avait eu aucun soutien. Ils avaient repayé ses jeans parce qu'elle s'était fait déchirer ses jeans, mais on va dire : "T'as pas eu de rencontre avec un psy ?" faque, il y avait pas eu d'aide à ce niveau-là. [...] Ça fait que la femme ça l'a enclenchée dans une démarche d'aller chercher de l'aide à ce niveau-là. Ça fait réaliser que même si c'est 20 ans plus tard, j'ai des conséquences.

Leur voix est écoutée et entendue et leurs demandes prises en compte. La marche non mixte devient donc un outil intéressant dans l'aspect participatif des femmes à la société civile, et ceci peut aussi mener à briser l'isolement face à l'insécurité urbaine.

4.2.3. La marche exploratoire accompagnée

La marche exploratoire, avec ses visées d'amélioration des espaces publics urbains, peut souvent impliquer des acteur·ices politiques ou alors des personnes en situation de pouvoir. Il peut par exemple y avoir des élu·es, des attaché·es politiques, des policier·ères, etc. Toutes ces

personnes ont un rôle à jouer dans l'établissement du sentiment de sécurité dans les villes et les espaces publics urbains. L'établissement d'un lien entre les femmes et ces instances peut aider au niveau des participantes afin de percevoir leur voix comme importante, et permettre de comprendre davantage le rôle du politique dans leur environnement. Lorsqu'un·e élu·e est présent·e, il devient possible pour cette personne de communiquer quelles sont les étapes à suivre afin d'ajouter un trottoir ou alors quels sont les futurs projets à venir dans le quartier. C'est d'ailleurs ce que Lucie, conseillère municipale, mentionne fréquemment. Pour elle, l'ajout d'une personne élue est essentiel : « Ça prend un élu municipal, ça prend un porteur de dossier, un porte-parole du conseil pour dire attendez une minute... ». En ce sens, elle mentionne pouvoir dire durant la marche ce qui est réellement réalisable à court terme comparativement à ce qui sera à long terme. L'accompagnement lui permet de pouvoir, par la suite, faire des pressions au conseil municipal afin de rediriger les problèmes jugés urgents par les participant·es.

Les femmes peuvent donc acquérir des notions qui leur permettent de mieux comprendre leur environnement ainsi que le monde politique. Les élu·es connaissant les rouages politiques peuvent faire monter le dossier et parler aux bonnes personnes afin que les changements s'opèrent à la suite de la marche. À la suite de la marche exploratoire, un rapport est toujours créé afin d'expliquer les étapes et les demandes, mais la personne politique peut débiter le processus avant la mise en écrit du rapport ou alors, une fois le rapport déposé, amplifier la voix des citoyen·nes.

Alexandra, de la santé publique, mentionne d'ailleurs son rôle dans l'accompagnement aux marches exploratoires :

Dans mon mandat, c'est entre autres de travailler avec les municipalités à faire en sorte que les quartiers soient plus le fun à vivre, qu'ils soient faits de telle sorte que ça puisse inciter les citoyen·nes à être plus en santé. Ça veut dire des quartiers sécuritaires où quand on se sent en sécurité, on marche plus, on est plus dehors, et on vit dans son quartier, et on reste pas isolé chez soi.

Ainsi Alexandra, dans son accompagnement aux marches exploratoires, peut aussi établir un rapport en tant que personne-ressource en santé publique qui appuie les demandes des organismes, et donne un poids supplémentaire à ce rapport.

Toutefois, l'accompagnement peut aussi nuire à la marche exploratoire lorsque les besoins des femmes ne sont pas mis de l'avant et lorsque l'écoute de celles-ci n'est pas priorisée. Plusieurs organisatrices communautaires ont mentionné des instances où des policier·ères communautaires accompagnant l'activité percevaient l'insécurité et la réalité des espaces urbains d'une façon différente que les femmes, venant changer la dynamique de la marche.

Francine, organisatrice communautaire ayant fait plusieurs marches dans plusieurs quartiers, mentionne d'ailleurs un incident :

Les policiers communautaires étaient venus participer eux aussi et disaient aux femmes : "Mais, vous avez peur de quoi là, parce qu'il se passe jamais rien là ? Par contre, un tel coin de rue qui est en dessous de la lumière ou c'est bien visible, mais là, il y a souvent des accrochages."

Cette situation n'est pas inhabituelle, elle a aussi été mentionnée par Marie-Claude.

Les gars [les policiers] voyaient les caméras de surveillance, nous on les voit pas en tant que citoyens. Ils disent : "Ah ! Il y a une caméra là. Moi, j'aurais pas peur de prendre l'autobus ici parce qu'il y a une caméra." Oui, en tant que citoyenne je ne sais pas qu'il y a une caméra de surveillance à ce côté.

La perception de la sécurité peut être très différente d'une personne à une autre et l'installation de caméras ne peut empêcher la violence et les agressions d'arriver. Ainsi, l'invalidation du ressenti et des demandes ne permet pas aux femmes de trouver leur voix à travers le processus de la marche exploratoire. La vulnérabilité des participantes face aux espaces publics urbains peut mener à une conception différente de ce que la réalité est face à la criminalité, ou alors face à la surveillance des lieux. Toutefois le ressenti joue un aspect important dans les déplacements ou la restriction des personnes dans les lieux publics. Il est important dans le processus de compréhension des femmes face à l'(in)sécurité et la découverte des espaces publics que leur voix soit prise en compte sans être remise en question et acceptée.

4.3. L'empowerment

La notion d'empowerment, comme mentionné plus tôt, consiste à encourager les personnes les plus vulnérables, telles que les femmes, à développer une compréhension des structures de domination ainsi que leur positionnement face à celles-ci (Bacqué et Biewener 2013). Le Bossé définit l'empowerment : « comme la capacité des personnes et des communautés à exercer un contrôle sur la définition et la nature des changements qui la concernent » (2003, p.32). Appliquer ce concept provenant du domaine du travail social aux marches exploratoires devient intéressant puisqu'il permet de comprendre et de percevoir le pouvoir d'agir des femmes ayant participé aux marches et ainsi percevoir les changements observés par les organisateur-ices communautaires dans le quotidien des femmes. Le concept d'empowerment a fréquemment été nommé lors des entrevues. Il a souvent été vu comme le but de l'activité, et l'objectif ultime pour les organisatrices. Toutefois, il semble y avoir des différences notables dans le sentiment d'empowerment par les participantes selon le type de marches auxquelles elles ont participé.

4.3.1. L'empowerment et la marche exploratoire sans activité

À travers les entrevues, il a été possible d'établir un lien entre les différentes sortes de marches et l'empowerment des femmes. Les marches exploratoires simples, qui n'impliquent aucune activité avant ou après, ne tendent pas vers un sentiment accru d'empowerment pour les participantes. La marche exploratoire simple tend à se baser sur les problèmes matériels liés à l'espace urbain et aux aménagements ce qui en somme ne permet pas l'amélioration des conditions du pouvoir d'agir des participantes. Le fait de ne pas inclure des activités hors de la marche exploratoire crée une expérience basée sur l'environnement physique et ne développe pas sur les problèmes caractéristiques des femmes ou minorités. Ceci est d'autant plus vrai lorsque les marches exploratoires sont mixtes puisque la prise de parole de l'expérience collective n'ira pas vers la prise de parole des expériences individuelles.

La marche exploratoire simple permet aux citoyen-nes de s'exprimer et aux différents organismes ou instances politiques de connaître les préoccupations concrètes qui pourront être

énoncées dans un rapport, et ceci peut permettre de nouvelles connaissances des politiques urbaines.

Je trouve que c'est quand même assez intelligent en fait ces critères parce que des fois on se sent pas bien, mais on ne sait pas pourquoi en fait. Mais, le fait qu'elle [la grille d'analyse des marches exploratoires] soit aussi détaillée et aussi précise, donc du coup on se rend compte pourquoi. On se dit : "Ah, mais c'est pour ça !" (Louise).

Toutefois, la marche exploratoire sans activité ne tend pas à améliorer le sentiment d'empowerment des participantes. Étant basée sur une grille et l'observation de l'environnement, le résultat de la marche exploratoire simple est plutôt une prise de conscience des différentes façons dont est construit l'environnement urbain ou quels sont les problèmes physiques des villes et des environnements parcourus. La marche exploratoire basée sur les problèmes d'urbanisme vise à trouver des solutions tangibles aux problèmes d'infrastructure de la ville.

Suite aux marches, les réactions sont vraiment : "Je ne vois plus mon environnement de la même façon". Ça là je te dirais que c'est presque 90 % la réaction des participantes aux marches. Puis, ce qui est bien parce que ça veut dire que maintenant, on regarde l'environnement avec une vision de sécurité urbaine, c'est positif (Sophia).

Bien que la femme puisse apprendre des notions pertinentes en urbanisme et acquérir une meilleure compréhension de l'espace urbain, le concept d'empowerment ne peut être mobilisé pour ce type de marche, parce qu'il ne permet pas aux participantes d'échanger sur leur situation et de penser à un pouvoir d'agir face à la collectivité, un changement de perspective sur leurs positions face aux réalités observées.

C'est d'ailleurs ce qu'Anastasia, organisatrice communautaire attachée à la santé publique, mentionne lorsqu'elle parle des marches exploratoires : « La marche exploratoire est un outil ni bon ni mauvais en soi, c'est juste un moyen ». Elle précise en mentionnant :

Cet outil bien, il est génial, mais il faut voir l'intention que tu as derrière. À quoi tu penses vraiment utiliser l'outil et les limites de l'outil ? La marche exploratoire par elle-même seulement oui ça se termine là, mais ça reste un exercice pour entretenir

le monde, puis par la suite avec des actions, avec de retours, avec des réflexions, voir ce que le monde en tire et que ça sert à l'action politique. Donc tu t'appropries et tu sens que tu commences à avoir le pouvoir, l'empowerment que ça vise. Si vraiment tu réussis à faire changer quelque chose dans ce sens-là, on a produit des avis, des mémoires, aller cogner la porte des fonctionnaires, des élus...

Anastasia mentionne d'ailleurs cette nuance face aux marches exploratoires et le concept d'empowerment :

L'outil lui de la marche exploratoire ça a été excellent parce que ça été mis au service d'une démarche qui visait l'empowerment des femmes dans l'espace public. Donc là, mais c'est pas la marche réelle, c'est la démarche et l'outil qui a servi pour l'ancrer la démarche de cette façon.

Ainsi, la marche exploratoire simple n'est pas l'outil optimal afin de promouvoir l'empowerment des femmes dans l'optique d'améliorer leur sentiment de sécurité dans leurs déplacements quotidiens. La marche exploratoire sans activité est un outil pertinent de prise de conscience citoyenne dans les différents aspects d'aménagement urbain.

4.3.2. L'empowerment et la marche exploratoire avec activités

En contrepartie, il est possible de comprendre que la marche avec activités peut mener à un sentiment accru d'empowerment pour les participantes. La marche exploratoire avec activités (qu'elle soit adaptée ou non) peut permettre une réelle différence quant au sentiment d'(in) sécurité en donnant une voix et des outils pour les femmes afin de naviguer l'incertitude urbaine. La différence est perceptible lorsque les femmes sont impliquées dans le processus complet des marches exploratoires. C'est par les activités autour des marches, telles que les démarches devant les élu-es, ou l'implication dans l'écriture des rapports, que les femmes peuvent constater leur pouvoir d'agir. Les activités sont donc essentielles aux marches exploratoires parce que ceci permet aux participantes de percevoir les changements apportés à leur quartier dû à leur implication.

C'est que toutes ces démarches, ces marches exploratoires, ç'a été toute une activité au centre des femmes d'empowerment. D'empowerment des femmes dans le sens qui si on s'implique, on peut faire des choses, on peut faire des revendications, on

prend sa place. Alors, c'est sûr qu'il y a des femmes que je revois depuis le début dans ces marches-là, donc elles continuent parce qu'elles y trouvent leur compte (Alexandra).

Alexandra mentionne que les marches exploratoires avec activités se basent davantage sur les désirs des femmes et donnent un espace afin que celles-ci s'expriment librement. Elle rajoute d'ailleurs :

J'ai comme l'impression que ça permet aux gens d'exprimer leur point de vue. Un peu comme la participation citoyenne dans les organismes communautaires. Tu sais, quand tu participes, quand quelqu'un y épouse une cause bien on sent qu'on sert qu'on participe, même si quelque part on est des petits points dans l'univers, mais au moins on agit .

La marche exploratoire permet aux femmes de faire partie d'un processus participatif demandant leur implication à plusieurs niveaux, et qui peut permettre par la suite aux femmes de percevoir une différence dans leur quotidien. La marche exploratoire avec activités est beaucoup plus vaste et comprend beaucoup d'organisation pour les organismes, mais dans l'objectif d'une amélioration du sentiment de sécurité et de la perception des espaces urbains, ce type de marche semble être celui permettant davantage le sentiment d'empowerment.

Jeanne, qui travaille avec des ainé-es, explique comment ces activités reliées aux marches – soit la cartographie et la communication devant élu-es – ont permis aux participant-es de percevoir l'importance de leur voix :

Ce qui était assez intéressant c'était de mettre en commun sur ces enjeux-là, ces problématiques-là des personnes âgées, puisqu'il y avait beaucoup de choses qui se retrouvaient dans chaque association. Donc, c'est ça, c'est dans sa globalité que ça va renforcer le pouvoir d'agir, c'est que ça a été présenté devant les élus, même si c'est un discours qui a été présenté au principe qui devrait être pris en compte. Et ça, ça a donné une vraie identité aussi aux personnes âgées qui sont souvent invisibilisées au quotidien.

Ceci fait aussi écho aux propos de Francine qui en mentionnant l'implication significative des femmes dans le processus administratif lié à la mise en place de rapport et aux demandes devant les élu-es fait un lien avec l'empowerment des participantes. Elle mentionne que les femmes ont

eu l'initiative de faire des pressions s'il devait y avoir des délais trop importants de la part de leur municipalité quant à leur demande.

Et ils se sont dit que même si elles n'en avaient, qu'au bout du compte, on n'avait pas de nouvelles après quatre mois, bien qu'on irait faire un tour au conseil municipal. Et ça, c'est intéressant que ça vienne d'elles. Oui, je pense que c'est parce que celles qui étaient là sont sensibilisées par le fonctionnement déjà.

L'empowerment des participantes semble donc être le résultat des efforts concertés par les organisatrices communautaires dans l'ensemble du processus des marches exploratoires. La marche exploratoire devient un bon prétexte afin que celles-ci puissent non seulement voir et identifier les problèmes urbains réels que les femmes perçoivent, mais la marche devient aussi un vecteur d'activités subséquentes. Ce sont ces activités qui tendent à demander aux femmes de contribuer davantage, en apportant leurs témoignages aux rapports ou alors lors de mobilisation devant les élu-es.

Ceci suit d'ailleurs les propos de Claire quant à l'importance de donner l'espace nécessaire aux femmes afin qu'elles puissent s'affirmer et prendre la parole :

Et donc, nous on essaye de leur donner aussi ce genre de ressource pour qu'elles puissent se sentir mieux. Et c'est vrai que la restitution publique aussi avec des élus, je pense que là par exemple lundi, nous on a fait vraiment en sorte que ce soient les femmes qui portent leurs propositions et nous on est juste là pour ouvrir la porte et apprendre. On leur laisse la place et c'est vraiment, je pense, pour elles un peu, enfin se sentir puissante, en fait de se dire ma parole elle compte. Je peux parler devant des élus qui sont des personnes qui ne sont pas forcément accessibles et qu'on voit peu souvent, comme des personnes importantes qui sont détachées de la vie quotidienne. Donc, c'est aussi pouvoir prendre la parole, montrer que leur parole a un poids et qu'elles sont vraiment actrices de changement en fait.

Ce que Claire mentionne est lié à l'empowerment et le sentiment d'accomplissement personnel. C'est avec la mobilisation citoyenne que les organisations communautaires proposent que les femmes obtiennent certains outils qui leur permettent par la suite de percevoir l'importance de leur mobilisation.

4.4. La réappropriation

L'empowerment des femmes à travers les différentes activités reliées aux marches exploratoires peut aussi déclencher la réappropriation des lieux. Ainsi, l'amélioration du sentiment du pouvoir d'agir chez les participantes semble permettre une nouvelle vision des espaces urbains et changer la perception de la place des participantes dans leur environnement.

Lorsqu'on parle du sentiment de sécurité des femmes, c'est un excellent outil pour permettre aux femmes de se réapproprier le territoire et c'est aussi un outil d'empowerment parce qu'une fois qu'on a fini la marche exploratoire, moi je trouve ça important de revenir avec les participantes de la marche pour travailler sur le rapport. Là aussi, elles sont impliquées : « OK, maintenant qu'on a identifié ça, qu'elles pourraient être les recommandations ? » (Sophia)

En parlant d'un parc perçu comme dangereux et épeurant par les citoyennes, Chantal mentionne comment la mise en place des recommandations de la marche exploratoire a eu un impact sur les participantes :

Ils ont mis des nouvelles lumières. Le parc, tu sais, le parc, il y avait beaucoup de recoins sombres. C'est éclairé ! En fait, il y a vraiment un sentiment de réussite. C'est ce qui est important. "Ah oui OK, on est écouté, oui, on est cru, on peut changer des choses." Tu sais, c'est vraiment ça été très positif pour les femmes.

Il est possible d'envisager cette repossession des lieux par la plus grande fréquence des déplacements qu'elles peuvent faire dans les espaces publics ou alors une réalisation de leur légitimité dans ces espaces discriminants. C'est dans ces cas qu'il devient possible pour les femmes de percevoir une nouvelle conception de leur environnement. La marche exploratoire avec activités peut permettre aux femmes d'avoir une voix plus significative, ce qui peut mener à un sentiment accru d'empowerment. Cet empowerment, qui mène à une nouvelle vision de soi, leur permet de percevoir les espaces publics différemment, en comprenant entre autres qu'il est possible pour elles de se redéfinir face à ceux-ci. C'est par cette lignée d'évènement qu'il devient possible pour les femmes d'envisager la (ré) appropriation des espaces publics urbains. Plus précisément, la (ré) appropriation se fait lorsque les femmes et les filles se donnent l'opportunité de reprendre les espaces publics qu'elles délaissaient auparavant due au sentiment d'insécurité.

D'ailleurs, en parlant des différentes façons de concevoir les espaces selon les genres, Claire mentionne :

En fait, la répartition et l'utilisation de l'espace public, c'est très genré. Par exemple, les hommes y vont être plutôt statiques, et ils vont beaucoup occuper le territoire de façon durable, alors que les femmes, ça va être plus des déplacements. En fait, elles vont moins occuper l'espace, ça va être des déplacements très utilitaires et ce genre va aller chercher les enfants à l'école, faire les courses, la vie d'une femme quoi.

C'est ce constat des comportements genrés à travers les espaces publics urbains que les marches exploratoires avec activités, et particulièrement celles non mixte, tentent d'interroger. Pourquoi est-ce que les femmes n'osent pas aller le soir dans les parcs? Qu'est-ce qu'il manque à mon quartier pour me permettre de me sentir mieux? C'est par ce type de questionnement qu'il devient possible de repenser les espaces. Il devient possible pour ces femmes de se redonner le droit d'occuper la ville.

Il reste toutefois que certaines habitudes apprises et internalisées depuis l'enfance peuvent être plus dures à changer. Ainsi, oui, il y peut y avoir des changements conscients de la part des participantes, mais celles-ci ont tendance à rester prudentes. Sophia mentionne d'ailleurs avoir reçu quelques rétroactions de participantes aux marches exploratoires mentionnant qu'il serait possible avec un effort conscient de se réappropriier certains espaces urbains le soir : « Certaines femmes ont dit qu'elles étaient prêtes à réintégrer le parc tranquillement pas vite, et ça, c'est énorme ! Mais, comme j'ai dit, c'est pas toutes les femmes parce que ça encore, c'est très difficile, on le sait, de permettre de reprendre la rue le soir ».

La marche peut donc être un vecteur pour certaines femmes afin qu'elles puissent penser à leur relation face aux espaces publics et entamer une réflexion sur la crainte reliée aux espaces publics. Toutefois, ceci ne peut être une garantie due à plusieurs facteurs propres à chaque femme ; même si elle devient consciente des dynamiques de pouvoir qui mène à ce sentiment d'insécurité, la société n'évolue pas pour autant.

4.5. Le sentiment d'(in)sécurité

Concernant le sentiment d'(in) sécurité des participantes aux marches, il a été fréquemment observé lors des entrevues que le sentiment de sécurité chez les femmes diminuait le soir et la nuit : « Le sentiment de sécurité va toujours être une contrainte aux déplacements des femmes le soir » (Sophia).

Selon le type de marches proposées par les organismes, certain-es associent cette crainte aux infrastructures urbaines. Il a été mentionné que l'esthétique d'un endroit peut influencer des déplacements, par exemple : une ruelle à l'arrière de commerces mal entretenus. Mais, les raisons d'une insécurité face aux espaces publics sont multiples; une rue trop passante ou encore pas assez passante, un parc où il y a eu un féminicide, l'endroit d'une ancienne altercation, le manque de lumière, etc. D'ailleurs le manque de lumière a été souvent mentionné comme source d'insécurité chez les participantes comme le mentionne Paul : « Tel manque de lumière dans certains quartiers ; où justement ça nous était amené par certaines femmes dans certains quartiers comme "c'est sombre ce quartier-là, j'y vais pas passé telle heure", "je suis moins à l'aise de me promener", etc. »

Le sentiment d'(in)sécurité varie aussi selon les populations. Les personnes âgées semblent vivre cette incertitude dû aux infrastructures mal adaptées à leurs besoins. À ce sujet, Marie-Claude qui travaille avec une population plus âgée mentionne : « En fait c'est là, c'est le sentiment d'insécurité qui est le plus important. Il ne s'est pas nécessairement passé quelque chose, mais le fait que les citoyens ressentent, se sentent en insécurité les amène à renoncer à se déplacer à pied évidemment. »

Les enjeux de trottoirs c'est la base. Ah oui, oui, les trottoirs, la conception des trottoirs là, il est inadéquat pour les aînés, et puis en fait pour tous les piétons. Les trottoirs là, ils sont quasiment conçus pour les véhicules parce qu'il y a des entrées charretières. Donc, l'abaissement des trottoirs aux entrées d'autos, c'est fait pour laisser passer les autos pas pour laisser passer les piétons. C'est des pentes transversales, c'est dangereux pour les aînés qui peuvent chuter ou quand il y a de la glace, ou même quand il y a pas de glace parce que c'est un changement de pente assez brusque... (Marie-Claude)

Le sentiment d'(in)sécurité devient donc un sujet de discussion important lors des marches exploratoires qui s'ajoute aux observations de la grille initiale. C'est par ces discussions et cette validation que la marche exploratoire semble stimuler davantage les réflexions des participantes. En partageant leurs peurs face à leur environnement, elles peuvent trouver validation de leurs pairs.

Francine mentionne un aspect important qui a été rapporté par d'autres organisateur-ices, soit la discussion et le partage de vécu :

Il reste que ça permettait, je pense, aux femmes et aux hommes qui y participent : un, de nommer les choses qui les rendent insécures et dangereuses. Donc, ça, ça vient, je pense, valider les perceptions des femmes. Ça vient aussi leur dire que même si ta perception est floue, fais-toi confiance et si tu sens qu'il y a un danger, mais prends des mesures pour le prévenir par exemple.

Ainsi, le sentiment d'(in) sécurité face à la ville ne tend pas à changer par la marche exploratoire. Toutefois, celui-ci peut être validé par les discussions durant les marches exploratoires. Et, l'empowerment peut mener à changer la personne face à son espace et ultimement permettre à la femme de percevoir d'un œil nouveau cette peur et la restriction des déplacements le soir. La marche exploratoire vient donc permettre aux femmes de valider leur ressenti sans toutefois changer certaines habitudes bien ancrées.

4.6. Le processus administratif

Le processus administratif relié aux marches exploratoires est très différent d'un endroit à l'autre puisque plusieurs facteurs peuvent influencer les résultats. D'une municipalité à l'autre ou d'un organisme à l'autre, la perception des résultats sur l'aménagement du territoire peut être drastiquement différente. Il est aussi parfois difficile de comprendre la réalité du processus politique derrière les changements effectués.

Pour Lucie, il est important que les élu-es soient présents lors des marches exploratoires puisqu'ils peuvent donner des explications supplémentaires en lien avec le processus des

demandes administratives, mais aussi les délais possibles et l'explication des différents paliers de gouvernement.

C'est pas parce qu'il y a une ampoule brulée, puis ça c'est pas toutes les villes qui travaillent de la même façon non plus dépendamment de leur contrat, mais dans notre cas c'est pas : "OK ! Remplacez ampoule ABC », puis c'est pas fait le lendemain, non. On fait une liste, elle c'est donné à la firme externe à qui on a donné le contrat la ville, et eux ils le font en un cycle, tu sais, une fois par mois. Des fois les gens attendent trois semaines avant que l'ampoule soit remplacée, c'est épouvantable. Fait que ça permet ces situations-là, non seulement de sécuriser les femmes, mais de parler de nos façons de faire, nos processus pour réduire les délais dans les correctifs nécessaires. Puis, le monde municipal c'est tellement long...

Mais, c'est pas par manque de volonté de vouloir aller moins vite, c'est juste qu'on a ces processus et des étapes à suivre (Lucie).

L'accompagnement par les élu·es peut donc permettre une meilleure compréhension de l'engrenage politique, mais aussi rassurer les participantes que leur voix est bien entendue, même si elles ne voient pas les résultats rapidement.

D'ailleurs, c'est le côté administratif des marches exploratoires qui semble influencer le plus le sentiment de réussite. S'il y a eu mention de certains éléments liés à l'environnement urbain, tel qu'un lampadaire brulé ou alors un feu de circulation trop court pour les piétons, et que cet enjeu est résolu rapidement, ceci peut permettre une confiance accrue aux institutions. Cette confiance étant parfois fragile envers le politique, il devient important de respecter les désirs des citoyen·nes lorsqu'ils établissent leurs demandes ou bien assurer une transparence face aux prises de décisions.

Ils ont mis de nouvelles lumières.. Le parc, tu sais, le parc, il y avait beaucoup de recoins sombres. C'est éclairé! En fait, il y a vraiment eu un sentiment de réussite. C'est ce qui est important. Ah oui ok, que oui on est écouté, oui on est cru, on peut changer des choses. Tu sais, ça été très positif pour les femmes (Chantal).

Lorsque les problèmes mentionnés pendant la marche ne sont pas pris en compte par les institutions ou alors qu'aucune amélioration n'est faite après un long délai, ceci peut avoir un

impact sur la vision de l'utilité de la marche exploratoire et de son application réelle dans l'amélioration de l'espace.

C'est d'ailleurs une des expériences marquées dans le témoignage de Francine.

Le temps des travaux d'aménagement majeurs dans un parc, pis ils [les employés de la ville] disaient, mais on arrive avec des idées, mais on peut tout refaire, tout nous proposer. Les gens avaient dit des choses importantes et après ils n'ont pas appliqué. Là on avait des gens des parcs, des piscines, parce qu'il était question de piscines, de différents niveaux de la ville, là des techniciens spécialistes et tout ce qu'on voudra... pis au bout du compte, c'est la conseillère municipale elle-même qui est venue à la ville en disant : savez-vous quoi ? Avant même la date, parce qu'on avait tenu compte de ces gens-là pour choisir la date, avant même la date de la consultation qu'on a faite dans la maison de quartier dans le parc, la ville avait déjà donné des contrats pour refaire la piscine. Puis, quand même bien vous avez dit que vous vouliez garder votre pataugeuse, pataugeoire... Ils n'en ont pas tenu compte. Parce qu'elle a montré que ce contrat était déjà donné fait que la conseillère était en beau fusil. Ces citoyens-là étaient démoralisés complets là.

Elle continue d'ailleurs en mentionnant comment ceci a affecté non seulement le groupe de participant-es de cette activité, mais aussi d'autres marches subséquentes :

Celle-là, il y a pas eu personne qui est venu parce qu'un mois avant, il venait de se passer ça, puis ils venaient de l'apprendre que ça avait rien donné. C'était enrageant. Par contre, l'autre table de quartier, celle où on avait fait des marches exploratoires dans des parcs, celle-là, la ville avait accepté de faire des rencontres avec des jeunes de la maison des jeunes parce qu'ils allaient refaire le parc avec un *skate park* et ils avaient vraiment été à l'écoute des jeunes. Ils nous avaient envoyé un spécialiste du *skate park* qui parlait avec les jeunes. Nous les adultes on sait pas les affaires techniques. Ils ont vraiment tenu compte de ce que les jeunes voulaient quand ils ont bâti le *skate park*, ça fait une énorme différence dans le quartier.

Francine conclut d'ailleurs en mentionnant « Si c'est pour être bidon, les gens on les perd dans ces cas-là ».

Le processus administratif des marches exploratoires est un aspect important pour le sentiment de réussite, mais est aussi un facteur extérieur qui n'est lié ni aux désirs des femmes ni à celui des organisatrices. La prise en compte des demandes citoyennes devient la pierre angulaire du sentiment de réussite des marches exploratoires (avec activités), malgré qui ceci soit hors de leur contrôle.

4.7. Différence continentale

Bien que les similitudes soient multiples dans l'expérience des marches exploratoires auprès des femmes des trois régions sondées, il semble tout de même y avoir des distinctions entre les cas européens et québécois.

Premièrement, il a été possible de percevoir que la gare était un endroit souvent mentionné comme insécurisant par les organisatrices de France et de Belgique.

Claire, travaillant en France, mentionne :

Les gares c'est des endroits assez sensibles aussi où il peut y avoir beaucoup de violence. Là, quand on a fait notre marche quelques semaines avant, il y avait eu un viol justement dans cette gare, donc c'était aussi, c'était aussi important je pense, d'y passer et d'en parler quoi. C'est des endroits où il y a, où il y a un fort sentiment d'insécurité.

Cette mention significative du lieu n'est pas un thème fréquent au Québec. La mention des différents endroits insécurisants était liée à des éléments plus généraux, tels que le manque de lumière dans un parc ou alors une intersection très passante. Or, lier l'insécurité urbaine et les expériences de violences à un endroit bien précis n'est pas courant chez les organisatrices québécoises.

L'expérience française et belge tend à montrer que ce lieu, la gare, est une source de harcèlement et d'insécurité très significative. La marche exploratoire belge s'est même concentrée aux alentours de la gare de quartier. La médiatisation des événements de violence, le nombre important de personnes en situation d'itinérance et de personnes intoxiquées amplifie ce sentiment. Louise mentionne aussi que la gare est insécurisante puisqu'elle n'offre pas aux personnes une façon de s'orienter. Ainsi, une personne ne connaissant pas les lieux ne pourrait trouver d'indication concernant le chemin vers le centre-ville ou d'autres points de repère dans la ville.

À la gare, c'est ça, c'était le grand grand manque de signalisation, donc il n'y a pas de plan de quartier, plan de la ville [...] et il y a quand même pas mal de présence de

personnes alcoolisées. Mais voilà, ça soulève d'autres problèmes parce que comme il fait froid et c'est un peu un des rares espaces chauds, alors ils se concentrent là. Mais, alors ça relève un souci... (Louise)

Un autre facteur mentionné à répétition par les intervenantes européennes était la fréquence du harcèlement de rue. Ceci a été discuté à plusieurs reprises comme contributeur au sentiment d'insécurité des femmes.

C'est qu'on avait fait une marche dans le centre-ville de la ville et qu'on avait réservée aux étudiantes. Donc là, c'est un groupe de jeunes femmes et c'était assez intéressant. Là, c'était énormément des questions de harcèlement de rue. Et là, pour nous, c'était aussi l'occasion d'imaginer ensemble des solutions sur comment, en tant que témoin ou en tant que victime, on peut réagir au harcèlement de rue aussi, de partager en fait nos conseils entre femmes sur toi comment tu fais pour rentrer tard le soir? Ben moi j'appelle une copine moi. Il y a des applis aussi qui existent par exemple. Donc c'est aussi des moments de partage et de comment on peut imaginer des solutions ensemble quoi (Claire)

D'ailleurs, la technique des 5D a été mentionnée par Louise et Claire comme étant une initiative contre le harcèlement de rue. La technique consiste à distraire, déléguer, diriger, documenter et dialoguer, lorsque les femmes sont victimes de harcèlement de rue.

Et l'idée c'est de dire que, en tant que témoin ou victime de harcèlement de rue, on peut utiliser les cinq D. Donc il y a un dire, c'est par exemple distraire, donc distraire l'attention de l'agresseur. Diriger ça peut être aller vers la personne et lui dire salut, on se connaît. Pour que l'agresseur soit un peu déstabilisé, il y a aussi déléguer, donc demander de l'aide à quelqu'un...(Claire)

Ce type de technique n'a pas été mentionné par les intervenantes québécoises. Il était surtout mentionné qu'elles ne désiraient pas contribuer à trouver des stratégies d'évitement au harcèlement de rue, mais plutôt renverser le fardeau du harcèlement.

Quand je te disais qu'on faisait un atelier avec les trucs [d'autodéfense] je les ai pas retenus beaucoup les trucs qui se donnaient parce qu'on essayait d'amener la vision en disant ça n'a pas de bon sens qu'on est obligé de faire ça. Oui, bravo, tu as ton truc que tu peux, ton cours d'autodéfense, tu tiens tes clés de la bonne manière, fait que

tu as le courage d'aller au dépanneur si t'as besoin d'une pinte de lait, mais ça serait bien plus fun d'aller au dépanneur sans avoir peur (Chantal)

D'ailleurs le harcèlement de rue a été beaucoup moins mentionné par les intervenant-es québécois-es. Le sentiment d'insécurité et la nécessité des marches exploratoires résultaient moins de ces problèmes d'interactions quotidiennes, bien qu'ils soient aussi contributeurs et évoqués par chaque organisateur·ice, que de la nécessité de repenser la ville et ses environnements afin d'être plus inclusif.

La marche exploratoire vient donc combler différentes problématiques sur les deux continents, mais demeure un outil privilégié parce qu'elle permet pour toutes ces organisations d'assurer de prendre en considération la voix des citoyennes.

Ce chapitre a permis la compréhension des différents types de marches exploratoires. Il y a premièrement la marche exploratoire avec activités qui demande le plus d'engagements de la part des participant-es et des organisations. Il y a aussi la marche exploratoire simple qui implique les participant-es lors de la marche uniquement. Ces discussions dans ce type de marche sont aussi plus centrées sur les enjeux du mobilier urbain et des espaces publics. Le troisième type de marche est la marche adaptée, qui peut permettre d'entendre la voix de personnes qui ne pourraient se permettre d'explorer les lieux lors d'une longue marche.

Il a aussi été possible de démontrer que l'empowerment et la réappropriation des femmes à travers la marche exploratoire se font à travers un long processus. Ainsi, la marche exploratoire avec activités peut permettre à ces femmes de trouver leurs voix à travers la validation de leur vécu.

Toutefois, le succès de la marche exploratoire est aussi intimement lié à la visibilité des résultats. Le processus administratif devient donc un enjeu pour les citoyen·nes et détermine en partie leur lien de confiance quant aux institutions. Ne pas voir de différences à la suite des marches peut démoraliser et limiter les prochaines implications.

Finalement, il y a une différence marquée dans les expériences européennes et québécoises. Les problématiques de harcèlement de rue sont particulièrement prédominantes en France et tendent à influencer les discussions et l'approche des marches exploratoires. La conclusion de ce mémoire revient en détail sur les résultats obtenus dans cette analyse.

Chapitre 5 – Conclusion

La marche exploratoire est un dispositif proposé par les organismes communautaires et les municipalités afin d’explorer les environnements utilisés quotidiennement par les femmes. Ces marches naissent des mouvements féministes dénonçant les violences et l’insécurité dans les espaces publics urbains.

Le sentiment d’insécurité étant toujours bien présent dans notre société, dû entre autres au harcèlement de rue, et de la production des espaces de façon genrée (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais 2022). Les femmes tendent à ne pas percevoir leur présence dans les espaces publics comme favorable, et utilisent diverses stratégies afin d’éviter de se retrouver dans de fâcheuses situations (Kern 2022; Hancock et Lieber 2017). Toutes ces stratégies démontrent que les déplacements urbains pour les femmes sont vécus dans la crainte et ne sont pas perçus comme source d’émancipation.

Ainsi, les marches exploratoires ont comme mission la diminution de ce sentiment d’insécurité des femmes en leur permettant d’être incluses dans un processus de prise de décision. Ceci peut ultimement permettre des changements structurels à leur environnement urbain.

Afin de percevoir les objectifs des marches exploratoires, cette recherche s’est penchée sur la question suivante : comment la marche exploratoire peut-elle avoir une influence sur le sentiment d’insécurité des femmes qui y participent et comment cela contribue-t-il à la réappropriation des espaces publics ?

Cette recherche permet de rejoindre les critiques féministes du droit à la ville en démontrant la difficulté pour les femmes d’occuper le territoire. Plusieurs autrices — Beebeejaun (2016), Fenster (2005), Desroches et Trudelle (2025), Condon, Lieber et Maillochon (2005), et bien d’autres — ont mis en évidence le fait que la ville n’a pas été construite dans l’objectif d’émanciper les femmes. Les espaces publics ont été pensés pour les besoins des hommes, et ainsi créer une barrière lorsque les femmes tentent de s’approprier les lieux. Les résultats de ce mémoire mettent en évidence les complications pour les femmes de vivre au quotidien

l'appréhension des violences, ainsi que les embuches possibles lors qu'elles souhaitent mettre de l'avant des changements. La marche exploratoire tente de modifier la production de l'espace, et de donner une voix aux femmes dans la modification des espaces publics.

5.1. Résultats

À la suite de la collecte de données réalisée par des entrevues semi-dirigées avec différents organisateur·ices de marches exploratoires provenant du Québec, de la France, et de la Belgique, il a été possible d'établir quelques états de la situation des marches.

Trois grands types de marches ont été différenciés à la suite des entrevues. Il y a premièrement, la marche exploratoire simple. Celle-ci ne demande pas de participation supplémentaire de la part des personnes qui y participent. Cette marche est facile d'application pour les organismes et municipalités qui la proposent puisqu'il y a un engagement minimal de la part des femmes. Plus précisément, cette marche est souvent liée à des enjeux urbains, et l'amélioration des structures physiques changeables. Ces marches tendent à suivre le guide des marches exploratoires, afin d'identifier les endroits spécifiques durant la marche où les utilisateur·ices perçoivent des problèmes urbains. La marche exploratoire simple est souvent utilisée dans les organisations mixtes afin de trouver des solutions au niveau des infrastructures de la ville. L'implication demandée pour les participant·es et les organisateur·ices étant moindre, il semble y avoir une moins grande importance accordée au vécu des personnes et à la déconstruction de la peur et des appréhensions face à la ville. En contrepartie, identifier les problèmes structurels de la ville permet par la suite d'ajuster de façon précise ces enjeux identifiés et ainsi pour les participant·es de percevoir des différences matérielles dans leur espace. La marche exploratoire simple ne permet pas de changements significatifs dans le sentiment de sécurité des participantes, ne tend pas non plus à la réappropriation des espaces publics. Ce type de marche donne principalement du matériel pour les rapports émis aux instances publics, et à l'aménagement du territoire.

Un deuxième type de marche catégorisé dans cette recherche est la marche avec activités. Celle-ci utilise le guide et le fonctionnement de la marche simple, mais ajoute des activités avant et/ou après la marche exploratoire. Ces activités incluent : des rencontres explicatives avec les organisateur·ices, des rencontres avec les élu·es, des soirées de mises en commun avec les autres participant·es, la remise devant les assemblées municipales du rapport, etc. Cette forme de marche exploratoire demande plus de préparation de la part des organisateur·ices et une participation plus significative de la part des participant·es. Cependant, ce type de marche tend à être celui le plus sollicité par les organismes féministes proposant des marches non mixtes. Ces activités permettent plus d'interaction entre les participantes et offrent la possibilité aux femmes de sortir des points principaux mentionnés dans le guide des marches exploratoires, afin de discuter davantage des réalités qu'elles vivent lorsqu'elles sont dans les espaces publics. D'ailleurs, les marches non mixtes incorporent souvent le ressenti des femmes dans leur questionnement. Plus concrètement, lorsque les femmes sont entre elles durant le processus de marches exploratoires, les discussions autour des enjeux de sécurité tendent à être différentes. Il sera plus facile pour elles de parler des endroits qu'elles évitent, des stratégies qu'elles utilisent lorsqu'elles sortent la nuit, des événements insécurisants qui se sont passés dans un certain lieu... C'est par la mise en commun et la validation que toutes vivent sensiblement cette même insécurité face aux espaces publics, particulièrement la nuit, que les femmes semblent trouver une validation et un sentiment accru d'empowerment, terme souvent utilisé par les organisatrices communautaires des groupes de femmes. Ce type de marche vient faciliter l'amélioration du sentiment de sécurité chez les participantes puisqu'elle contextualise et permet la mise en commun d'expériences. La validation du ressenti permet aux participantes de penser les espaces différemment et ultimement percevoir leur légitimité dans ces lieux.

Le troisième type de marche proposé est la marche adaptée. Ce type de marche prend en compte le guide des marches exploratoires, toutefois pour une quelconque raison la marche exploratoire sera adaptée à la situation donnée. Les organismes sollicités ont mentionné adapter la marche exploratoire pour des motifs tels que la mobilité des personnes âgées ou vivant avec un handicap. Lors de ces événements, la marche peut être adaptée dans la durée ou alors en

ajoutant un atelier de cartographie afin d'identifier plus facilement les points à améliorer et rendre la marche moins longue. Il peut aussi avoir une adaptation de la marche due aux contraintes de santé publique. Ainsi, quelques organisatrices ont mentionné avoir adapté la marche exploratoire afin de suivre les directions de santé publique lors de la pandémie de COVID-19. Ceci s'est fait en restreignant le nombre de personnes, à un·e ou deux participant·es, ainsi qu'en gardant une distance sécuritaire lors des déplacements. La marche exploratoire adaptée permet donc d'assurer une accessibilité universelle à cette activité et ainsi d'entendre les revendications de ces personnes qui ne pourraient pas utiliser la marche exploratoire telle qu'elle est initialement présentée. La marche adaptée peut permettre à un plus grand nombre de personnes de prêter leur voix, toutefois comme les deux autres types de marches identifiées précédemment leur réussite est corrélée à la mise en commun des expériences et au suivi fait par les organisations.

Hors des différents types de marches, il est aussi possible de mettre en lumière l'apport que la marche exploratoire peut amener aux participantes. Un des buts premiers mentionnés par les organisateur·ices des marches quant à leur décision de faire des marches exploratoires est la valorisation des femmes, et plus explicitement l'empowerment. Ce terme a souvent été utilisé afin de mettre l'accent sur le fait que ces marches ont comme mission de briser l'isolement des femmes et des contraintes qu'elles s'imposent elle-même due à la peur des violences potentielles. Comme mentionné précédemment, la marche exploratoire avec activité est celle qui permet le plus aux participantes d'améliorer le sentiment du pouvoir d'agir. Ainsi, faire partie d'un mouvement et épouser une cause peut mener les participantes à sentir qu'elles font une différence, autant pour elles et pour les autres personnes de leur communauté. La marche avec activité semble être celle ayant le plus grand potentiel pour faire une différence dans la vie des participantes. C'est par ce sentiment d'empowerment que les femmes s'accordent le droit de redécouvrir leur environnement. Le sentiment de confiance accrue de la part des femmes permet à celles-ci d'explorer davantage des lieux qu'elles peuvent sentir plus hostiles ou encore de flâner dans les espaces publics.

Toutefois, ce sentiment d'accomplissement est aussi corrélé avec la perception des changements demandés à la suite de la rédaction des rapports. Les personnes ayant fait des marches exploratoires et ayant participé à l'écriture du rapport auront un désir supplémentaire de percevoir les changements demandés. Le constat que leurs demandes n'ont pas été prises en compte lors de travaux ou des délais trop longs peuvent venir altérer le sentiment initial de réussite et d'empowerment des personnes participantes. Il est aussi parfois difficile pour les participant·es de comprendre les réalités des délais dans la bureaucratie municipale. Ainsi, il est préférable, lorsque les élu·es sont présents ou lors de la reddition de compte devant les figures politiques, d'être transparent envers les citoyen·nes. C'est par cette perception de faire une différence dans l'environnement côtoyé quotidiennement que les participant·es tendent à mesurer le succès ou l'échec de la participation. Ainsi, mener un projet pendant plusieurs mois, et ne pas voir d'amélioration par la suite peut mener ces personnes à ne plus s'impliquer dans ce type d'activités bénévoles ou encore à percevoir des institutions politiques quant aux demandes citoyennes. Pour certain·es, ceci vient renforcer le sentiment d'aliénation politique.

Ainsi, il est possible de répondre à la question de recherche initiale en mentionnant que la marche exploratoire en tant que telle ne vient pas nécessairement changer les habitudes et le sentiment de sécurité des femmes qui y participent. C'est par les activités et les rencontres qu'il peut y avoir différence dans la vie des femmes. En effet, parler des problèmes communs de l'insécurité des femmes peut venir changer la perception de celles-ci. Ensuite, par la participation citoyenne et la perception de changement dans l'environnement, il est possible pour ces femmes d'amasser assez de courage afin de changer leurs habitudes parfois bien ancrées et associées à la peur des espaces publics. La marche exploratoire est donc un outil qui fait partie d'un processus plus grand donnant la chance aux femmes de percevoir une différence dans leur environnement et aussi permettant à celles-ci d'améliorer leur sentiment d'(in)sécurité dans les espaces publics. Toutefois, la réappropriation des espaces demeure plus difficile à déterminer. Les marches exploratoires peuvent permettre à certaines personnes de découvrir de nouveaux lieux ou encore de percevoir les lieux d'une nouvelle façon. La réappropriation des lieux à la suite des marches est une expérience très individuelle. Percevoir ces changements reste donc difficile, car ceux-ci

sont propres à chacun·e. En revanche, l'amélioration du sentiment de sécurité, ainsi que le fait de travailler sur l'empowerment, peuvent exercer une influence sur leur réappropriation. La réappropriation devient donc la somme des activités et des réalisations faites par les femmes, et ceci peut aussi être influencé par la perception des changements urbains dans leur environnement.

5.2. Contribution et limites

Lors de ma recherche initiale, outre les guides de préparation, il y avait très peu de documentation sur les marches exploratoires. Ainsi, même si ces marches sont utilisées par plusieurs organismes dans différents pays, il semble que la pratique soit très différente d'un organisme à l'autre. Il a été possible d'exposer trois grands types de marches exploratoires pratiqués par les organismes sondés, soit la marche exploratoire simple, avec activités et adaptée. Ces trois grandes catégories permettent aussi de mettre en évidence que selon la pratique utilisée par les organismes, les résultats peuvent être très différents, particulièrement concernant le sentiment d'empowerment des femmes.

Catégoriser les types de marches permet de démontrer la structure de la marche exploratoire, ainsi que les différents moyens pris par les organismes afin de mettre en valeur les expériences des femmes dans les villes. Ainsi, la marche exploratoire peut permettre à ces organismes de comprendre davantage le vécu des participantes, ainsi que de comprendre les enjeux d'accessibilité autour du quartier. En ce sens, le constat que les différents types de marches sont liés à différents résultats peut permettre aux organismes de baser leur marche, et les activités subséquentes, sur les enjeux qu'ils désirent aborder. Plus précisément, une marche exploratoire sans activité nécessite davantage d'identifier les problèmes urbains, mais une marche exploratoire avec activités permet d'aborder le ressenti et le sentiment de sécurité.

Ma recherche comparative souligne plusieurs similitudes sur le vécu des participantes aux marches exploratoires dans trois régions de la francophonie, soit le Québec, la France et la Belgique. L'(in)sécurité urbaine et le manque d'inclusion des femmes dans les différents lieux

publics sont des enjeux mentionnés par tous les organismes à travers les deux continents. Toutefois, une différence est aussi notée sur les insécurités et les violences entre le Québec et les pays européens. Les résultats des marches semblent différer dépendamment aussi des problèmes sociaux de la région. Ainsi, autant en Belgique qu'en France, les violences sexuelles liées aux gares ont été mentionnées, ainsi que la problématique du harcèlement de rue. La marche exploratoire permet une discussion sur ces enjeux importants et médiatisés. Au Québec comme en Europe, la marche exploratoire se rapporte à l'insécurité urbaine, mais dans le cas du Québec on peut observer qu'elle aborde davantage le vécu individuel et la relation à l'environnement.

Cette recherche présente cependant deux limites notables. Une limite centrale de mon mémoire est le nombre restreint de témoignages des participantes. Effectivement, il n'a pas été possible de faire des entrevues avec les participantes d'un organisme ciblé au début de la recherche. La recherche s'est donc centrée sur les organisateur-ices des marches exploratoires puisqu'il y avait un intérêt de partage. Ainsi, cette recherche se base sur la perception que les organisateur-ices ont des marches exploratoires face aux participant-es. L'autre limite de la recherche correspond à l'échantillon d'entrevues. La majorité des entrevues ont été réalisées avec des organisateur-ices du Québec. Ceci peut créer un biais de surreprésentation des expériences québécoises. Un échantillon plus équilibré entre les trois régions aurait permis d'assurer la justesse des conclusions tirées face aux marches exploratoires. La taille de l'échantillon est aussi plus restreinte (N=12) pour les fins de cette recherche de maîtrise, mais un échantillon plus large aurait permis d'assurer de renforcer la validité des résultats.

5.3. Recherches futures

En partant de la première limite, il serait fort pertinent de construire une recherche similaire interviewant des participantes de marches exploratoires. Le sentiment d'insécurité et la réappropriation des espaces publics demeurent des enjeux importants à comprendre et à interroger auprès de diverses populations afin de saisir leur impact sur le mode de vie et les déplacements de tous les jours. Trop peu de recherches ont été menées sur ce type d'activités et

les effets à plus longue durée sur les participantes. Ainsi, la même question de recherche pourrait être posée à des participantes afin de percevoir leur rétroaction des marches exploratoires.

D'ailleurs, il serait intéressant d'interroger des hommes afin de comprendre leur vision de la ville et enjeux de celle-ci. Le sentiment d'insécurité des femmes leur étant souvent associé, il serait pertinent de sonder la perception qu'on les hommes de cet enjeu. Ceci pourrait ouvrir sur des pistes de réflexion concernant entre autres le harcèlement de rue ou alors la vision qu'ils ont de ces espaces urbains ; vivent-ils de l'insécurité dans ces espaces ? Si, oui sous quelle forme ces insécurités se manifestent-elles?

Les personnes logeant à des intersections d'oppressions vivent davantage de harcèlement dans les espaces publics (Courcy, Lavoie Mongrain et Blais 2022). Ainsi, il serait pertinent de construire une recherche en prenant en compte des individualités telles que l'appartenance ethnique, les handicaps, les communautés 2SLGBTQIA+, etc. puisqu'en mentionnant le terme femme de façon générique dans cette recherche, les particularités en lien avec l'insécurité de ces personnes n'ont pas été prises en compte.

La marche exploratoire demeure un outil d'une grande utilité qui permet de mobiliser les citoyen·nes et d'identifier les enjeux importants pour améliorer les espaces publics; l'exercice peut aussi devenir un lieu de partage d'informations et un espace de discussion. La marche exploratoire constitue une démarche d'une grande valeur qui permet d'entendre les revendications des citoyen·nes à propos de leur propre environnement.

Références bibliographiques

Alessandrin, Arnaud, et Johanna Dagorn. 2018. « Sexisme(s) urbain(s) : Jeunes filles et adolescentes à l'épreuve de la ville. » *Enfances, Familles, Générations* (30).
<https://doi.org/https://doi.org/10.7202/1058687ar>.

Bacqué, Marie-Hélène, et Carole Biewener. 2013. « L'empowerment, un nouveau vocabulaire pour parler de participation ? » *Idées économiques et sociales* 173 (3): 25-32. <https://doi.org/10.3917/idee.173.0025>.

Beebeejaun, Yasminah. 2016. « Gender, urban space, and the right to everyday life. » *Journal of Urban Affairs* 39 (3): 323-34.
<https://doi.org/10.1080/07352166.2016.1255526>.

Bigo, Mathilde, et Raymonde Séchet. 2016. Une petite lorgnette pour élargir la focale : questionner le droit à la ville des femmes âgées à partir de leurs pratiques des promenades balnéaires. *Environnement urbain* 10 : 1-21.
<https://doi.org/10.7202/1040598ar>.

Blanc, Nathalie et Cyria Emelianoff. 2008. « L'investissement habitant des lieux et milieux de vie : une condition du renouvellement urbain ? Étude prospective France, Etats-Unis, Russie, Pays-Bas, Allemagne. » *Programme exploratoire de recherche prospective européenne PUCA*.
<https://doi.org/10.13140/RG.2.1.1624.7520>

Blais, Mélissa, Mélusine Dumerchat, et Audrey Simard. 2021. *Les impacts du harcèlement de rue sur les femmes à Montréal*.
https://sac.uqam.ca/upload/files/Rapport_Harcelement_de_rue_pour_web.pdf

Blidon, Marianne. 2016. « Espace urbain. » *Encyclopédie critique du genre*, 242-251.
<https://doi.org/10.3917/dec.renne.2016.01.0242>

Bondi, Liz, et Damaris Rose. 2003. « Constructing gender, constructing the urban: A review of Anglo-American feminist urban geography. » *Gender, Place & Culture* 10 (3): 229-245. <https://doi.org/10.1080/0966369032000114000>.

Cinq-Mars, Irène, et Charles Perraton. 1989. « Femmes et espaces publics : l'appropriation des lieux et la maîtrise du temps. » *Recherches féministes* 2 (1): 19-32. <https://doi.org/10.7202/057532ar>

- Coderre, Cécile, et Sara-Maude Ivelyne Coderre. 2018. « La marche internationale La rue, la nuit, femmes sans peur : ses origines et sa dynamique symbolique. » *Reflets* 23 (2): 141-180. <https://doi.org/10.7202/1043305ar>.
- Condon, Stéphanie, Marylène Lieber, et Florence Maillochon. 2005. « Insécurité dans les espaces publics : comprendre les peurs féminines. » *Revue française de sociologie* 46 (2): 265-294. <https://doi.org/10.3917/rfs.462.0265>.
- Coman, Ramona, et al. 2022. « Chapitre 6. Les entretiens. » *Méthodes de la science politique. De la question de départ à l'analyse des données*, sous la direction de Coman Ramona, et al. De Boeck Supérieur : 117-143. <https://www.cairn.info/methodes-de-la-science-politique--9782807337756-page-117.htm>
- Costes, Laurence. 2010. « Le Droit à la ville de Henri Lefebvre : quel héritage politique et scientifique ? » *Espaces et sociétés* n° 140-141 (1): 177-191. <https://doi.org/10.3917/esp.140.0177>.
- Courcy, Isabelle, Catherine Lavoie Mongrain, et Mélissa Blais. 2022. *Rapport de recherche sur le harcèlement de rue à Montréal. Un portrait statistique de la pluralité des expériences, des manifestations et des contextes*. <https://www.ceaf-montreal.qc.ca/public/comite-harcelement-de-rue.html>.
- Demblon, Lola. 2017. « Participation citoyenne et aménagement du territoire: quelle place pour la marche exploratoire en tant que dispositif participatif? Tentative de réponse à travers le cas de la place Cockerill à Liège. ». Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie, Université de Liège. <http://hdl.handle.net/2268.2/3534>
- Deschamps, Catherine. 2012. « Genre et sexe. » *Hermès* n° 63 (2). <https://doi.org/10.4267/2042/48314>.
- Desroches, Marie-Ève, et Catherine Trudelle. 2015. « Transformation des quartiers centraux, mobilisation et évolution du droit à la ville pour les femmes : le cas du quartier Sainte-Marie à Montréal. » *Recherches sociographiques* 56 (2-3): 481-503. <https://doi.org/10.7202/1034216ar>.
- Dugay, Benoît, Moustapha Bamba, et Danièle Boulard. 2014. «Le sentiment de sécurité chez les personnes âgées dans les habitations à loyer modique : le cas de l'Office municipal d'habitation de Longueuil ». *Recherches sociologiques* 55(1) : 11-30. <https://doi.org/10.7202/1025643ar>
- Eidinger, Andrea. 2020. «Féminisme». *l'Encyclopédie Canadienne*. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/feminisme>

- Emerson, E., L. Krnjacki, G. Llewellyn, C. Vaughan, et A. Kavanagh. 2016. « Perceptions of safety and exposure to violence in public places among working age adults with disabilities or long-term health conditions in the UK: cross sectional study. » *Public Health* 135: 91-96. <https://doi.org/10.1016/j.puhe.2015.10.036>.
- Faure, Emmanuelle, Edna Hernández González, et Corinne Luxembourg. 2017. *La ville, quel genre? : l'espace public à l'épreuve du genre. Penser le monde*. Montreuil: Le Temps des cerises. <https://hal.science/hal-03124879/document>
- Fenster, Tovi. 2005. « The Right to the Gendered City: Different Formations of Belonging in Everyday Life. » *Journal of Gender Studies* 14 (3): 217-231. <https://doi.org/10.1080/09589230500264109>.
- Ferrand, Laure. 2016. « Les marches exploratoires de femmes. Quand un dispositif à visée participative renforce le pouvoir d’agir des professionnels de l’action sociale. » *Pensée plurielle* 43 (3): 97-109. <https://doi.org/10.3917/pp.043.0097>.
- Fileborn, Bianca, et F. Vera-Gray. 2017. « “I Want to be Able to Walk the Street Without Fear”: Transforming Justice for Street Harassment. » *Feminist Legal Studies* 25 (2): 203-227. <https://doi.org/10.1007/s10691-017-9350-3>.
- Gilow, Marie. 2015. « Déplacements des femmes et sentiment d’insécurité à Bruxelles : perceptions et stratégies. » *Brussels Studies*. <https://doi.org/10.4000/brussels.1274>.
- Gomes, Pedro. 2020. « 4. Espaces publics. La fabrique sociale et politique de l’urbanité. » Dans *Urbanisme et aménagement*, 81-96. Paris: Armand Colin. <https://doi.org/10.3917/arco.bogno.2020.01.0081>
- Hancock, Claire et Marylène Liber. 2017. « Refuser le faux dilemme entre anti sexisme et antiracisme. Penser la ville inclusive ». *Les Annales de la recherche urbaine* 112 (1) : 16-25. <https://doi.org/10.3406/aru.2017.3236>
- hooks, bell. Feminism Is for Everybody: Passionate Politics. Cambridge, MA: South End Press, 2000.* https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=IDEE_173_0025.
- Houtondji, Frederic. 2021. «Déneigement à Montréal : RUTA et Ex aequo ne sont pas satisfaits». *Métro média*, 2 mars 2021. <https://journalmetro.com/local/mercier-hochelaga-maisonneuve/2620866/deneigement-montreal-ruta-ex-aequo-pas-satisfaits/>

- Iveson, Kurt. 2013. « Cities within the City: Do-It-Yourself Urbanism and the Right to the City. » *International Journal of Urban and Regional Research* 37 (3): 941-956. <https://doi.org/10.1111/1468-2427.12053>
- Jouët, Josiane. 2000. « Retour critique sur la sociologie des usages ». *Réseaux* 18 (100) :487-521. <https://doi.org/10.3406/reso.2000.2235>
- Kern, Leslie. 2022. *Ville Féministe : Notes De Terrain*. Montréal: Éditions du Remue-Ménage.
- Labbé, Jolène. 2018. « La Marche exploratoire pour la sécurité des femmes dans les alentours des stations de transport en commun. » Master of Urban Planning, School of Urban Planning, McGill University. <https://escholarship.mcgill.ca/concern/papers/8p58pd14j>
- Lamont, Michèle, et Ann Swidler. 2014. « Methodological Pluralism and the Possibilities and Limits of Interviewing. » *Qualitative Sociology* 37: 153–171. <https://doi.org/10.1007/s11133-014-9274-z>
- Le Bossé, Yann. 2003. « De l’“habitation” au “pouvoir d’agir” : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d’empowerment. » *Nouvelles perspectives sociales* 16(2) :30-51. <https://doi.org/10.7202/009841ar>
- Lefebvre, Henri. 1967. « Le droit à la ville. » *L Homme et la société* 6 (1): 29-35. <https://doi.org/10.3406/homso.1967.1063>.
- Lieber, Marylène. 2002a. « Femmes, violences et espace public : une réflexion sur les politiques de sécurité. » *Lien social et Politiques* (47): 29-42. <https://doi.org/10.7202/000340ar>.
- Lieber, Marylène. 2002b. « Le sentiment d’insécurité des femmes dans l’espace public : une entrave à la citoyenneté ? » *Nouvelles Questions Féministes* 21 (1): 41-56. <https://doi.org/10.3917/nqf.211.0041>.
- Lieber, Marylène. 2021. « La lutte contre le harcèlement de rue et les (nouveaux) indésirables des espaces publics. » *Déviance et Société* 45 (1): 91-114. <https://doi.org/10.3917/ds.451.0089>.
- Logan, Laura S. 2015. « Street Harassment: Current and Promising Avenues for Researchers and Activists. » *Sociology Compass* 9 (3): 196-211. <https://doi.org/10.1111/soc4.12248>.

- Maillochon, Florence. 2004. *Violences dans l'espace public*. Presses Universitaires François-Rabelais de Tours. <http://www.stopharcelementderue.org/wp-content/uploads/2014/05/Pages-de-femmes-et-villes-17Maillochon.pdf>.
- Melis, Alessandro, J. Antonio Lara-Hernandez et James Thompson. 2020. « Temporary Appropriation in Cities: Human Spatialisation in Public Spaces and Community Resilience. » *Springer International Publishing* : 1-9. https://doi.org/10.1007/978-3-030-32120-8_1
- Morin-Martel, Florence. 2023. « Harcelées dans les rues de Montréal dès l'âge de 10 ans ». *Le Devoir*, 28 avril 2023. <https://www.ledevoir.com/societe/790025/des-montrealaises-harcelees-dans-la-rue-des-l-age-de-10-ans>
- Ouellette -Vézina, Henri. 2023. « Plusieurs stations de la ligne bleue seront fermées le 30 avril ». *La Presse*, 21 avril 2023. <https://www.lapresse.ca/actualites/grand-montreal/2023-04-21/travaux-dans-le-metro/plusieurs-stations-de-la-ligne-bleue-seront-fermees-le-30-avril.php>
- Paquin, Sophie. 2007. « Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé. » *Nouvelles pratiques sociales* 19 (1): 21-39. <https://doi.org/10.7202/014783ar>.
- Purcell, Mark. 2002. « Excavating Lefebvre: The right to the city and its urban politics of the inhabitant. » *GeoJournal* 58: 99-108. <https://doi.org/10.1023/B:GEJO.0000010829.62237.8f>
- Purcell, Mark. 2009. « Le Droit à la ville et les mouvements urbains contemporains. » *Rue Descartes* 63 (1). <https://doi.org/10.3917/rdes.063.0040>.
- Purcell, Mark. 2014. « Possible Worlds: Henri Lefebvre and the Right to the City. » *Journal of Urban Affairs* 36 (1): 141-154. <https://doi.org/10.1111/juaf.12034>. <https://doi.org/10.1111/juaf.12034>.
- Rastyapina, O.A., et N.V. Korosteleva. 2016. « Urban Safety Development methods. » *Procedia Engineering* 105 : 2042 – 2048. <https://doi.org/10.1016/j.proeng.2016.07.292>.
- Saint-Louis, Ariane. 2021. *Accessibilité universelle : la conception d'environnements pour tous*. Collection Opus. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2775>
- Secrétariat général du Comité interministériel des villes. 2012. *Guide méthodologique des marches exploratoires : Des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier*. Les éditions du CIV. <https://m.centre-hubertine-auclert.fr/sites/default/files/fichiers/sgciv-guidemarcheexploratoire.pdf>

Whitzman, Carolyn, Margaret Shaw, Caroline Andrew, et Kathryn Travers. 2009. « The effectiveness of women's safety audits. » *Security Journal* 22 (3): 205-218. <https://doi.org/10.1057/sj.2009.1>.

Whitzman, Carolyn. 2007. « Stuck at the Front Door: Gender, Fear of Crime and the Challenge of Creating Safer Space. » *Environment and Planning A: Economy and Space* 39 (11): 2715-2732. <https://doi.org/10.1068/a38449>.

Zeilinger, Irène, et Laura Chaumont. 2021. « Les Casernes à Namur : un nouveau quartier pour plus d'égalité de genre. » *Dynamiques régionales* 12 (3): 41-62. <https://www.cairn.info/revue-dynamiques-regionales-2021-3-page-41.htm>

Annexe – Grille d’entretien

Partie 1 — Questions sur les marches exploratoires :

- D’où est venue l’idée de créer des marches exploratoires ?
 - Est-ce que vous connaissiez d’autres endroits qui en faisaient ?
- Comment décrieriez-vous les marches exploratoires que vous avez construites ? Quel a été le déroulement des marches ?
- Quelles étaient les motivations de l’organisme de participer à une marche exploratoire ?
 - Est-ce que vous conseillerez l’expérience à d’autres organismes ?
- Avez-vous l’impression que les participantes ont appris quelque chose durant cette marche ? Quoi exactement ?
 - Avez-vous remarqué des changements dans les habitudes des participantes à la suite des marches exploratoires ?
- Est-ce que les participantes avaient déjà fait des marches par le passé ?
- Au moment d’annoncer l’activité, est-ce que certains enjeux ont été soulevés par des femmes de l’organisme ?
- Quelle a été la rétroaction pendant et après la marche de la part des femmes ?
 - Est-ce qu’un élément est ressorti plus souvent que d’autres durant la marche ?
- Quels ont été les principaux enjeux mentionnés par les participantes ?
 - Comment est-ce que les autres participantes réagissaient lorsque certains enjeux étaient soulevés ?
- Y a-t-il des moments ou des endroits dans le quartier où les participantes se sentaient plus ou moins en sécurité ?

Partie 2 — Questions sur l’organisme et le quartier :

- Quel type de population desservez-vous à l’organisme ?
 - Est-ce que ces personnes habitent depuis longtemps dans le quartier ou est-ce que ces des personnes relativement nouvelles ?

- Comment est-ce que vous décrieriez le quartier ?
- Est-ce qu'il y a eu des changements importants dans le quartier récemment ?
- Est-ce que certaines personnes ont mentionné vouloir déménager ?
- Est-ce qu'il y a eu un changement dans les habitudes ou les préoccupations des personnes du quartier depuis que vous y travaillez ?
- Qu'est-ce que vous aimez le plus faire dans le quartier ? Et le moins ?